Department of Justice
Canada

Ministère de la Justice
Canada

RESEARCH AND
DEVELOPMENT
DIRECTORATE

SOUS-DIRECTION DE
LA RECHERCHE ET DU
DÉVELOPPEMENT

POLICY, PROGRAMS
AND RESEARCH
SECTOR

SECTEUR DE LA POLITIQUE,
DES PROGRAMMES ET DE LA
RECHERCHE

DOCUMENT DE TRAVAIL

GUIDE SUR LES RÉSULTATS DE RECHERCHES EN SCIENCES SOCIALES SUR LES EFFETS DE LA PORNOGRAPHIE

Partie I - Barry Leighton
Ministère de la Justice Canada
janvier 1988

Partie II - Augustine Brannigan
Université de Calgary
février 1990

WD1990-8b

Cette étude a été subventionnée par la Section de la recherche, ministère de la Justice, Canada.

Les opinions exprimées dans ce document sont uniquement celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement les vues et les lignes de conduite du Ministère.

91-04508/

TABLE DES MATIÈRES

TABLEAUX v

ANNEXES vii

PARTIE I 1

1.0 Introduction 1

1.1 Définition de la pornographie 3
1.2 Modèles de causalité descriptifs des effets de la pornographie 7
1.3 Théories sur l'origine des effets 8
1.4 Méthodes de recherche utilisées pour étudier les effets de la pornographie 11
1.5 Critères d'évaluation des résultats de recherche 15

2.0 Effets de la pornographie non violente 17

2.1 Recherche expérimentale sur la comportement 17
2.2 Recherches non expérimentales sur les comportements 24
2.3 Recherches expérimentales sur les attitudes 28
2.4 Recherches non expérimentales sur les attitudes 32

3.0 Effets de la pornographie violente 33

3.1 Recherches expérimentales sur les comportements 33
3.2 Recherches non expérimentales sur les comportements 36
3.3 Recherches expérimentales sur les attitudes 38
3.4 Recherches non expérimentales sur les attitudes 40

4.0 Effets des composantes sexuelles et des composantes violentes de la pornographie 43

4.1 Recherches expérimentales sur les comportements 43
4.2 Recherches non expérimentales sur les comportements 45
4.3 Recherches expérimentales sur les attitudes 45
4.4 Recherches non expérimentales sur les attitudes 47

BIBLIOGRAPHIE 49

PARTIE II 83

1.0 Études en sciences sociales sur la pornographie : mise à jour 83

1.1 Introduction 83
1.2 Structurre conceptuelle : Trois dimensions-clés 84
1.3 Résumé de l'examen fait par Leighton 85
1.4 Aperçu des recherches effectuées depuis le rapport Leighton 87
1.5 L'étude de la pornographie : les approches multiples 92
1.6 Les développements nouvelles 94

TABLEAUX

Tableau 1 : Typologie du contenu du matériel pornographique 6

Tableau 2 : Types de données 85

ANNEXES

PARTIE I

Annexe A — Recherches à l'appui d'un effet négatif 67

Annexe B — Recherches à l'appui d'un effet positif 77

PARTIE II

Annexe A — Rapports 1986-1990 - Aperçu des les rapports sur la pornographie en sciences sociales 97

Annexe B — Renvois à de récentes recherches empiriques en sciences sociales sur la pornographie cités dans ce rapport (à l'exclusion des citations de M. Leighton, 1988) 99

PARTIE I

1.0 INTRODUCTION

Ce rapport vise un double objectif : présenter brièvement les résultats, en sciences sociales, de certains travaux de recherche empirique qui traitent du lien entre la pornographie et ses effets nocifs possibles, et en faire une synthèse partielle.

L'examen des résultats de recherche se limite en majeure partie aux études empiriques publiées, menées en Amérique du Nord entre 1970 et l'automne 1987, époque où cette étude s'est déroulée. Font l'objet de commentaires les rapports de recherche qui sont le plus souvent cités dans la documentation comme étant des études marquantes et représentatives de l'ensemble des recherches du même genre. Par conséquent, l'étude est détaillée mais non exhaustive.

Le rapport porte principalement sur l'effet de la pornographie sur les hommes adultes, particulièrement en ce qui concerne l'agression sexuelle de femmes adultes. Nous n'avons relevé que peu d'études sur les effets de la pornographie juvénile sur les adultes et aucune ne traite des effets de la pornographie sur les enfants. L'étude ne couvre pas les études sur les (1) délinquants sexuels violents incarcérés et (2) les représentations dans les mass-médias de la pornographie et de la violence.

Les résultats de recherche sont présentés sans être analysés plus en profondeur, ce qui exclut l'examen des questions sociales, légales, morales et politiques liées à la pornographie. Il faut en outre souligner que toute la recherche pertinente examinée dans la présente étude est mentionnée, que les résultats des recherches établissent ou non un lien entre la pornographie et ses effets nocifs. De même, les études indiquées sont situées dans le contexte de l'évolution historique de leur propre discipline, ce qui fait que des recherches menées à un autre moment et qui ont abouti à des résultats contraires éclaireront les premières recherches. Nous avons procédé de cette manière parce que, si nous avions traité seulement des **résultats soit** positifs **soit** négatifs, l'utilisateur du rapport aurait été inutilement confronté à des conclusions et à des arguments contradictoires qu'il n'aurait pu prévoir.

Le rapport est conçu à l'intention des personnes qui n'ont pas l'expérience de la recherche en sciences sociales ou qui ne connaissent pas à fond le débat scientifique sur la pornographie. Pour cette raison, l'introduction comprend une classification de la pornographie utilisée par de nombreux spécialistes des sciences sociales, une note sur les diverses façons de relier logiquement la pornographie et ses effets, un catalogue des théories actuelles sur la façon dont se développe un lien présumé, un bref examen des

avantages et des problèmes de chaque méthode de recherche sur le lien entre la pornographie et ses effets nocifs, et une courte liste des critères courants en sciences sociales qui garantissent un minimum de rigueur dans la recherche.

La partie principale du rapport se divise en trois sections portant l'une sur les **effets de la pornographie non violente**, une autre sur les **effets de la pornographie violente** et une troisième sur le **matériel violent par opposition au matériel sexuel**. Chaque section décrit la recherche expérimentale sur le comportement, la recherche non expérimentale sur le comportement, les études expérimentales sur les attitudes et les études non expérimentales sur les attitudes. Lorsque les études font la distinction, la recherche est en outre subdivisée en recherche à court terme et en recherche à long terme.

Les annexes résument la recherche qui, en général, soutient l'existence des effets néfastes de la pornographie sur le comportement et les attitudes et celle qui soutient plutôt l'existence d'effets positifs ou l'absence d'effets concluants. Il faut noter que le présent rapport ne présente qu'un bref résumé de chaque étude qui peut ne pas toujours représenter fidèlement les conclusions ou les réserves faites à leur sujet. Les lecteurs qui souhaitent tirer des conclusions de ces études sont priés de consulter les sources originales pour confirmer les interprétations qu'ils retrouvent dans le présent document. De même, comme les goûts et la tolérance du public changent dans la société nord-américaine, les résultats de la recherche peuvent ne valoir que pour la période où ils ont été constatés.

L'ensemble de la recherche constitue un amalgame étrange et souvent bigarré d'études qu'explique plus la disponibilité du financement et les changements d'intérêts des chercheurs que les besoins d'information des décideurs. En dernier lieu, il faut noter qu'il est quelque peu inhabituel de répartir des résultats de recherches en sciences sociales (présentés dans l'Annexe) en résultats étayant ou niant fermement un lien général entre la pornographie et le préjudice; cela répond à la demande des décideurs. Les chercheurs en sciences sociales sont souvent réticents lorsqu'il s'agit de produire des conclusions définitives pouvant être utilisées par des décideurs. L'ensemble de la recherche indique néanmoins que le problème est plus complexe qu'il n'y paraît souvent dans les débats publics et qu'il y aurait lieu d'établir des distinctions entre les différents types de pornographie et les combinaisons des types, entre différents types de consommateurs et entre différents types de comportement et leurs victimes. On peut aussi se demander si la pornographie douce ou érotique ne pourrait pas avoir même quelque usage social utile. Il est plus manifeste cependant que les représentations de violence contre les femmes peut faire beaucoup plus de tort que les représentations explicitement sexuelles, ce qui nous amène à nous demander si les politiques visant à restreindre la pornographie peuvent être séparées de restrictions à la représentation de la violence.

Le rapport a été préparé en 1987 et une ébauche en a été présentée en janvier 1988. Celle-ci n'a pas fait l'objet d'une revision par la suite en raison des changements de priorités des décideurs. Une mise à jour a toutefois été préparée pour le ministère de la Justice du Canada, en février 1990, par Augustine Brannigan. Voir à la partie deux du présent document.

1.1 Définition de la pornographie

Les définitions de la pornographie sont fort nombreuses,[1] mais les plus courantes établissent une distinction entre les divers types de contenu : érotique («pornographie douce»), sexuellement explicite («pornographie dure»), et violent et sexuellement explicite (pornographie violente). Certains commentateurs incluent l'érotisme sous la rubrique de la pornographie[2] partant du principe que tout le matériel sexuellement explicite subordonne nécessairement les femmes.[3] D'autres sont d'avis que l'érotisme n'est pas pornographique et qu'il est acceptable[4] parce qu'il dépeint le plaisir et non la douleur, la dégradation ou la violence à l'égard d'une victime.[5] Étant donné les divergences d'opinion sur ce qui constitue ou non de la pornographie, les personnes chargées de la plupart des enquêtes gouvernementales sur la pornographie ont éprouvé des difficultés à en définir l'objet.[6]

Pour éviter certains des problèmes liés à la définition de la pornographie telle que la conçoivent les producteurs et les consommateurs, les chercheurs en sciences sociales ont établi, pour leurs expériences, une «typologie» de travail ou une série de

---

[1]Voir McCormack (1983) et McKay et Dolff (1984 : 15-21).

[2]p. ex., Gould (1977), Falwell (1980).

[3]p. ex., voir les règlements municipaux interdisant la pornographie adoptés à Minneapolis et à Indianapolis.

[4]p. ex., Longino (1980).

[5]Steinem (1980 : 37) soutient cette thèse.

[6]Voir la Commission Fraser (1985), la U.S. President's Commission (1970), la U.K. Home Office Commission on Obscenity and Film Censorship Report (1978); voir également Dienstbier (1977).

catégories établissant une distinction entre les différents «stimuli» pornographiques.[7] Dans ces catégories, la pornographie est considérée comme telle, sans tenir compte des effets voulus sur les consommateurs que rechercheraient les producteurs, des réactions des consommateurs ou du contenu symbolique.[8] De même, le préjudice est restreint dans ce cas à ce qui est tangible, identifiable, particularisé et précis,[9] comme la violence physique.

Dans la typologie qui suit, les distinctions se fondent sur (a) la mesure dans laquelle le caractère sexuel décrit est explicite, (b) la présence ou l'absence de violence physique et (c) le résultat positif implicite (c'est-à-dire l'«avantage»)[10] ou le résultat négatif pour la femme.[11]

Matériel pornographique non violent :

1. Matériel sexuellement explicite mais non violent ou «érotique» qui comprend le matériel sexuellement explicite, de faible à modéré, non violent, non coercitif et non dégradant, susceptible d'obtenir la cote R de la censure cinématographique

---

[7]Voir Donnerstein, Linz et Penrod (1987 : 3-5), la cinquième et la sixième catégorie (ci-dessous) ont été interverties pour correspondre plus étroitement à la typologie révisée présentée dans ce document. Voir également Check (1985).

[8]c'est-à-dire que la violence est interprétée principalement comme une manifestation physique plutôt que comme une relation de dominance psychologique ou d'exploitation économique. La violence psychologique et la dégradation sont des valeurs encore plus complexes et même si des commentateurs et des commissions d'enquête gouvernementales traitent du caractère dégradant du matériel pornographique, les spécialistes des sciences sociales semblent avoir trouvé difficile d'élaborer des mesures objectives de cette caractéristique.

[9]Aux États-Unis, cette exigence du préjudice se fonde sur des décisions judiciaires traitant de la violence dans les médias et du principe de la liberté d'expression (voir Donnerstein, Linz et Penrod (1987 : 6-8).

[10]Lorsqu'on montre une victime qui semble éprouver du plaisir ou une stimulation sexuelle, comme l'illustre souvent le mythe «de la victime qui consent au viol».

[11]Nous pourrions aussi établir une autre distinction en ce qui concerne le degré de dégradation, quoique seule la première catégorie se caractérise par un faible degré de dégradation. Toutefois, parce que la dégradation et la subordination des femmes constituent des aspects relativement subjectifs et qu'il est, par conséquent, plus difficile d'obtenir des interprétations uniformes, cette distinction n'est pas retenue.

au cours de la présente décennie (voir dans les années précédant le début des années 1970).

2. Matériel sexuellement explicite, dégradant mais non violent qui comprend le matériel sexuellement explicite au contenu hautement dégradant et avilissant pour les femmes en général parce qu'elles y sont montrées soit comme des partenaires consentantes d'un comportement sexuel masculin insatiable, à l'exclusion du viol, soit comme des êtres amoraux aux pulsions sexuelles insatiables.

Matériel pornographique violent :

3. Matériel sexuellement explicite, violent qui, dans un contexte sexuellement explicite, montre le recours à l'agression, à la coercition ou à la force masculine contre une femme pour obtenir une gratification sexuelle, notamment le viol ou d'autres formes d'agression sexuelle, dans un contexte où la victime y est représentée comme la protagoniste d'une expérience positive ou qui en retire quelque «avantage», comme un plaisir ou une stimulation sexuelle.

4. Matériel violent non sexuellement explicite qui montre l'agression sexuelle masculine contre les femmes dans un contexte où la femme est souvent représentée comme une protagoniste qui retire quelque «avantage» (par exemple, la femme est un être amoral, prenant plaisir aux activités, etc.) mais sans les illustrations sexuellement explicites de la catégorie précédente.[12]

5. Matériel sexuellement explicite et explicitement violent qui montre l'utilisation de violence très explicite de la part d'hommes à l'égard de victimes féminines, dont habituellement des viols manifestes et brutaux qui sont également sexuellement explicites et pour lesquels il ne peut pas exister d'expérience positive ou «d'avantage» (par exemple, le plaisir) pour la victime.

Matériel violent à contenu sexuel minimal :

6. Matériel explicitement violent qui dépeint l'utilisation de violence très explicite de la part d'hommes contre des femmes victimes, comportant habituellement de la violence manifeste comme la torture, la mutilation et le meurtre mais dans un contexte vaguement sexuel seulement. Sans la violence, cette catégorie pourrait être considérée comme de l'érotisme de faible à modéré.

---

[12]p. ex., avec un niveau semblable d'évidence sexuelle qu'on retrouve dans le matériel érotique.

Pour clarifier le propos, la typologie est illustrée de la manière suivante :[13]

Tableau 1 : Typologie du contenu du matériel pornographique

		VIOLENCE PHYSIQUE :	
		Absente	**Présente/Explicite**
		Femmes décrites comme «bénéficiant» de quelque avantage	Femmes décrites comme «bénéficiant» de quelque avantage	Femmes décrites comme ne «bénéficiant» pas de quelque avantage
CARACTERE SEXUEL	**Moins explicite**	1. Contenu sexuellement explicite faible à modéré («érotisme»)	4. Contenu non sexuellement explicite violent. «gratifiant»	6. Contenu explicitement violent, à caractère sexuel faible à modéré, «non gratifiant»
	Très explicite	2. Contenu dégradant, sexuellement explicite, non violent	3. Contenu violent, sexuellement explicite, «gratifiant»	5. Contenu sexuellement explicite, explicitement violent, «non gratifiant»

[13]Leighton (rapport provisoire).

1.2 Modèles de causalité descriptifs des effets de la pornographie

Il est possible de prétendre qu'il est inutile d'insister sur les effets nocifs ou autres de la pornographie parce qu'ils sont manifestes et qu'ils tombent sous le sens, mais les spécialistes des sciences sociales doivent démontrer objectivement qu'il existe des liens entre le préjudice et la pornographie, cause présumée de ce préjudice. La liste suivante fournit les modèles de causalité qui peuvent servir à décrire un lien, prouvé scientifiquement, entre la pornographie et les effets négatifs, positifs ou inexistants posés en hypothèse.

Il faut souligner une erreur fréquente lorsqu'on essaie d'identifier une cause, soit une confusion entre causalité et corrélation. Cette dernière concerne non pas un lien de cause à effet mais un indice d'association entre deux variables dont le fondement réside dans le fait que les variables se produisent toutes deux régulièrement, ce que pourrait peut-être expliquer une troisième variable. Lorsqu'il constate, par une relation statistique, une manifestation conjointe régulière, le chercheur ne saurait conclure à un rapport de cause à effet entre les variables qu'en se fondant sur d'autres bases, notamment le soutien d'une théorie privilégiée, d'une hypothèse ou d'un modèle de comportement humain. Autrement dit, le problème se résume à l'insoluble question de savoir si «la poule vient de l'oeuf ou l'oeuf de la poule» ou dans le contexte qui nous occupe, «la pornographie est-elle la cause, l'effet ou quelque chose à mi-chemin entre les deux?».

Les modèles de causalité suivants se retrouvent souvent en sciences sociales :

Cause première : modèle dans lequel la pornographie, ou quelque autre facteur, constitue la seule cause manifeste des effets nocifs relevés.

Un facteur parmi d'autres : modèle dans lequel la pornographie peut appartenir à une famille de facteurs qui exercent des effets nocifs conjoints mais dans lequel les effets individuels ne peuvent pas encore être isolés de l'ensemble.

Cause secondaire : modèle dans lequel la pornographie ou quelque autre facteur constitue un élément déclencheur pour des individus déjà prédisposés à l'agressivité en raison d'autres facteurs causatifs.

Facteur intermédiaire : modèle dans lequel la pornographie peut provoquer des attitudes négatives à l'égard des femmes et des attitudes positives à l'égard de la violence sexuelle de telle sorte qu'en situation réelle, les hommes qui entretiennent ce genre d'attitudes, passeront aux actes s'ils en ont l'occasion.

Effet nul : modèle dans lequel la pornographie constitue un autre effet de quelque(s) facteur(s) antérieur(s) qui donne(nt) lieu à la fois à la pornographie et à la violence sexuelle.

Relation fallacieuse : modèle dans lequel le lien entre la pornographie et l'agression sexuelle n'est l'effet que d'une coïncidence statistique.

Relation inconnue : modèle dans lequel le lien entre la pornographie et l'effet nocif présumé ne peut pas être prouvé ou vérifié par des méthodes scientifiques.

1.3 Théories sur l'origine des effets

Il existe diverses théories pour expliquer le mécanisme ou le processus par lequel la pornographie exerce, croit-on, un effet sur les personnes qui en consomment. Le lien entre la pornographie et ses effets présumés peut faire l'objet de recherches mais les processus qui les relient ne sont pas, pour la plus part, vérifiables, tout comme ne le sont pas les hypothèses sur la nature humaine sur lesquelles se fondent les théories. De même, il est peu probable, étant donné la complexité du comportement humain, qu'une seule théorie permette d'expliquer adéquatement la plupart des réactions au matériel pornographique; il peut falloir différentes théories pour des types différents de pornographie, des caractéristiques individuelles différentes des consommateurs de pornographie (par exemple, le sexe, la personnalité, l'âge, etc.). Quelle que soit la théorie, chacune présume que l'une des deux hypothèses générales sur les origines du comportement humain subit principalement l'influence de l'un ou l'autre des éléments suivants :

la nature humaine, où les individus, les hommes en particulier ou des types précis d'individus, possèdent une agressivité innée en raison de caractéristiques personnelles (personnalité, composition génétique, etc.); ou

l'éducation ou l'apprentissage social, où les individus sont essentiellement des «vases vides» à la naissance qui apprennent l'agressivité et la violence, ou l'inverse, la non-agressivité et la non-violence, par la socialisation à long terme et les modèles de comportements auxquels ils sont exposés.[14]

---

[14]p. ex., la théorie de l'apprentissage social de Bandura (1977).

Selon l'hypothèse sur laquelle elles se fondent, les diverses théories proposent soit des effets négatifs, soit des effets positifs.[15]

Théories de l'effet négatif

Modèle d'apprentissage stimulus-réponse : modèle dans lequel les humains deviennent «conditionnés» à l'agression et à la violence par l'association de l'agression et du sexe par suite d'expériences stimuli-réponses (p. ex., des expériences d'abus parentaux). Le modèle diffère de la théorie de l'apprentissage social principalement en raison de ses structures temporelles différentes (c'est-à-dire que l'apprentissage social peut tout simplement être l'effet cumulatif d'épisodes prolongés de stimuli-réponses).[16]

Modèle catalytique : modèle dans lequel la pornographie ou quelque autre facteur constitue un élément déclencheur pour des individus déjà prédisposés à l'agression en raison d'autres facteurs causatifs. Le modèle de comportement humain de «stimulation générale»[17] pose comme principe que dans des conditions où les individus sont prédisposés à l'agressivité, toute autre source de stimulation émotionnelle comme la pornographie,[18] aura tendance à accroître le comportement agressif.

Deux autres modèles élaborés en recherche sur la pornographie établissent une distinction claire entre la stimulation de l'agressivité et l'excitation sexuelle :

un modèle de transfert de la stimulation et de l'attention propose que des sources additionnelles de transfert de la stimulation émotionnelle, en tant que stimulation «résiduelle» de la pulsion première de stimulation de l'agressivité, neutraliseront les inhibitions et serviront d'élément déclencheur de l'agressivité lorsque l'occasion s'en présentera.[19] Certains catalyseurs peuvent également augmenter ou diminuer le degré premier de prédisposition à l'agressivité.

---

[15]Leighton (rapport provisoire).

[16]p. ex., les études sur l'agression par «stimulus-réponse» de Berkowitz (citées dans McCormack, p. 184-5) démontrent l'inverse de l'hypothèse de l'effet «cathartique».

[17]p. ex., Bandura (1973), Zillmann (1971).

[18]D'autres sources de stimulation toutefois comprennent l'humour, un match de sports, l'exercice physique, le bruit, etc.

[19]Donnerstein, Donnerstein et Evans (1975).

Un modèle de stimulation et d'affectivité propose que l'affectivité positive ou négative suscitée par l'exposition à du matériel pornographique agréable ou désagréable fera augmenter ou diminuer respectivement le degré premier d'agressivité.[20]

Un modèle d'intensification de l'appétit : modèle dans lequel s'applique le «principe des effets en cascade» et où, en raison de la bassesse de la nature humaine ou de l'influence négative de l'agression acquise, la consommation de pornographie érotique mène inévitablement à la consommation de pornographie plus sexuellement explicite ou explicitement violente ou les deux.[21]

Un modèle de désensibilisation : modèle dans lequel les individus deviennent «corrompus» en «désapprenant» les attitudes, les perceptions et les comportements sociaux positifs déjà acquis qui les empêcheraient autrement de manifester de l'agressivité.[22]

Un modèle de construction de la réalité : modèle dans lequel l'individu a recours à des stratégies non violentes d'adaptation.[23]

Théories de l'effet positif ou thérapeutique

Modèle cathartique : modèle dans lequel des effets comme le stress, la colère, la tension et la violence physique potentielle qu'engendre la frustration sont réduits parce que le consommateur de pornographie vit par procuration une expérience agressive lorsqu'il s'identifie à l'agresseur décrit.[24]

---

[20]Sapolsky et Zillmann (1981), Zillmann, Bryant, Comisky et Medoff (1981), et Zillmann et Sapolsky (1977).

[21]Une analogie peut être effectueé avec l'hypothèse selon laquelle une expérience de consommation de marijuana dégénérera inévitablement en héroïnomanie. Ce modèle est implicite dans les arguments contre la pornographie mais ne semble pas encore une théorie académique. Court (1976). Voir Zillmann et Bryant (1986) pour des résultats de recherche limités sur ce modèle.

[22]p. ex., Eysenk et Nias (1978), Donnerstein, Linz et Penrod (1987 : 112-136), Zillmann et Bryant (1984).

[23]p. ex., l'«hypothèse de l'éducation» dans Gerbner et Gross (1976).

[24]Voir Baron (1983a). Voir aussi les études pratiques dans McCormack (1983 : 185).

Modèle d'inhibition : modèle dans lequel la consommation de pornographie réduit la tendance à adopter autrement un comportement sexuellement agressif en raison d'une réaction négative qui déclenche des mécanismes de contrôle interne ou inhibiteurs.[25]

Modèle des stratégies d'adaptation : modèle dans lequel une prédisposition à l'agression existe en raison de la nature humaine même ou d'un comportement agressif acquis mais pour laquelle le consommateur adopte des stratégies d'adaptation non violente qui suppriment les tendances agressives ou les détournent en résultats neutres ou positifs.[26]

Modèle d'accoutumance : modèle dans lequel les consommateurs de pornographie deviennent blasés ou ennuyés par une exposition additionnelle à la pornographie.[27]

1.4 Méthodes de recherche utilisées pour étudier les effets de la pornographie

Deux méthodes de recherche sont décrites ci-dessous. Nous insistons particulièrement sur les expériences en laboratoire parce que cette méthode de recherche est contestée, en raison principalement de son contexte artificiel et non réaliste.

Expériences en laboratoire

La plupart des études sur la pornographie utilisent un schéma de recherche expérimental en laboratoire. Un schéma expérimental désigne la méthode de recherche qui consiste à présenter un «stimulus» (c'est-à-dire le facteur étudié, le matériel pornographique) à un «groupe expérimental» de sujets et à mesurer leurs réponses. Celles-ci sont comparées à une première série de réponses obtenues avant la présentation du stimulus. En outre, les deux séries de réponses «avant» et «après» sont habituellement comparées aux réponses d'un «groupe témoin» de sujets. Ces derniers sont répartis au hasard dans l'un ou l'autre groupe pour éviter une sélection partiale. On laisse habituellement croire aux sujets, au moment du recrutement, que l'expérience vise quelque autre objectif, comme les effets du stress sur la mémoire des

---

[25]p. ex., Baron (1983a); voir les études pratiques dans McCormack (1983 : 185).

[26]Voir McCormack (1983 : 185).

[27]p. ex., Zillmann et Bryant (1984).

apprentissages, et que la recherche sur la pornographie n'est menée que par commodité parce que les sujets se trouvent déjà en contexte expérimental, avec du temps à leur disposition.[28] Les comparaisons entre les différentes séries de réponses révéleront si le stimulus exerce ou non un effet. Ce schéma expérimental a l'avantage de permettre de comparer les réponses. Un contexte expérimental permet de mieux contrôler toutes les conditions et d'isoler le stimulus et la réponse des facteurs étrangers ou contaminants. Les sujets sont habituellement des étudiants en psychologie de première ou de deuxième année du premier cycle universitaire et qui participent souvent à l'étude dans le cadre de leurs cours.

En matière de pornographie, l'expérience en laboratoire comporte souvent les étapes suivantes :

1. les sujets sont «mis en colère» par l'administration de faibles électrochocs[29] par un «adjoint» ou un complice du chercheur, habituellement après que les sujets ont été manipulés de telle sorte qu'ils croient avoir «mérité» la «punition» parce qu'ils n'ont pas réussi, par exemple, à apprendre une tâche mnémonique dans le cadre de l'expérience simulée. Selon leur pression sanguine, qui sert souvent de mesure du degré d'agressivité, les sujets mis en colère sont ensuite prêts ou prédisposés à l'agressivité.

2. Le groupe expérimental de sujets visionne un film pornographique dans le cadre d'une étude «accessoire» sur la pornographie, alors que le groupe témoin visionne un film neutre, sur la faune par exemple. Selon un «modèle de stimulation générale» de l'agressivité, on pense que les sujets dont la réponse dominante est l'agressivité auront un comportement encore plus agressif lorsqu'ils subiront par la suite n'importe quelle autre source de stimulation émotionnelle, comme un film érotique.

3. Les sujets ont ensuite la possibilité d'administrer des électrochocs en apparence réels à l'adjoint de recherche pour poursuivre l'expérience simulée de mémoire des apprentissages. On s'attend à ce que la stimulation sexuelle ressentie par les sujets qui ont visionné le film pornographique se transforme en une agressivité accrue.

Les critiques les plus courantes formulées au sujet des expériences en laboratoire comprennent celles qui suivent :

---

[28]c'est-à-dire un schéma expérimental «à simple insu».

[29]Parfois, le stimulus négatif est une explosion de bruit incommodant.

1. **La nature artificielle du laboratoire et des tâches expérimentales ne reflètent pas les situations ou le comportement des sujets dans le monde réel.** L'aptitude à généraliser dans le monde réel dépend de la mesure dans laquelle sont plausibles le «stimulus» (ou variable indépendante), la «réponse» (ou variable dépendante), les facteurs antérieurs, contextuels, étrangers et intermédiaires, de même que les possibilités de réponses. Par exemple, l'agressivité ne se retrouve habituellement en contexte expérimental que lorsque les sujets sont d'abord «mis en colère» par des électrochocs et le seul moyen dont ces derniers disposent pour exprimer leur agressivité est la cible choisie par l'expérimentateur. Il s'agit cependant de scénarios peu probables dans la vie réelle. Les chercheurs doivent trouver des analogies plus réalistes comme stimuli qui peuvent réduire les inhibitions en contexte expérimental et ils devraient prévoir des cibles de rechange à l'expression de l'agressivité de telle sorte que les sujets ne soient pas forcés de choisir entre l'agression et la non-agression (c'est-à-dire des options de «gagnants-perdants»). Par ailleurs, les circonstances expérimentales sont précisément conçues pour isoler les variables primordiales et empêcher que la relation examinée ne soit contaminée par des facteurs extérieurs. Pour ce faire, il faut un scénario artificiel.

2. **Les sujets constituent un groupe biaisé parce qu'il s'agit souvent d'étudiants universitaires de première ou de deuxième année qui sont obligés participer à l'expérience.** Ces sujets ne sont pas représentatifs des divers segments de la population en général, principalement parce qu'ils sont jeunes, bien éduqués et habituellement avantagés du point de vue économique. Par ailleurs, les jeunes adultes masculins représentent mieux la population délinquante, particulièrement ceux qui sont reconnus coupables d'agression sexuelle.

3. **Le contexte expérimental peut faciliter l'agressivité parce que les sujets ne perçoivent pas qu'ils blessent réellement et parce qu'aucune sanction ne leur est imposée.** Les sujets savent parfaitement qu'ils participent à une expérience dans laquelle s'appliquent des règles scientifiques plutôt que sociales. De même, ils savent souvent ce qu'attend l'expérimentateur (à moins d'être convaincus d'autres choses par un faux scénario) mais même s'ils l'ignorent, ils savent que leur comportement est légitimisé par les intérêts de la science. Par ailleurs, de nombreuses expériences menées avec rigueur ont donné des résultats valables qui correspondent à ceux qu'on obtient ailleurs qu'en laboratoire. De même, le modèle «à simple insu», qui fait croire aux sujets que l'expérience porte sur un autre sujet, offre de grands avantages. Toutefois jusqu'à maintenant, on ne connaît pas d'études dans lesquelles les attentes des adjoints de recherche qui effectuent l'expérience ont été annulées par un modèle de recherche «à double insu».

4. **Le court laps de temps au cours duquel se déroule l'expérience ne peut pas suffire à saisir ni les effets d'une exposition prolongée à un stimulus ni ses effets à long terme.** Comme les sujets voient habituellement du matériel pornographique pendant seulement une brève période en contexte expérimental, ou au plus durant un certain nombre de séances réparties sur six semaines, la consommation de pornographie alors peut ne pas être entièrement achevée. De même, l'effet peut ne pas être immédiat et peut être retardé, accumulé, etc. Par ailleurs, les expériences en laboratoire sont conçues pour éviter la contamination du rapport entre des variables précises, des expériences d'une plus longue durée pourraient mettre en danger la pureté de ce rapport en raison du nombre accru de facteurs extérieurs.

Études sur les délinquants sexuels et les rapports des victimes

Les entrevues et les auto-évaluations des victimes de violence sexuelle dont les victimes de viol, les femmes et les enfants battus qui ont été agressés sexuellement, montrent un point de vue différent sur la question lequel pourrait s'avérer convaincant. Les recherches de ce type comprennent habituellement des dossiers de cas provenant de travailleurs sociaux, de psychiatres et de groupes de soutien des victimes. Il faut cependant établir des réserves quant à une généralisation soit à d'autres délinquants sexuels soit à d'autres victimes. Ces réserves ont trait à la partialité des constatations qui se fondent soit sur (a) des cas connus (c'est-à-dire signalés) des organismes officiels, des professions ou des groupes de soutien soit (b) des cas signalés par les victimes elles-mêmes. Par ailleurs, ces cas sont probablement les cas les plus graves. A cet égard, les délinquants sexuels confiés à des soins professionnels ou institutionnels possèdent probablement des caractéristiques personnelles moins répandues du point de vue statistique que celles de la population en général. Toutefois, s'il s'agit de définir si des sous-groupes particuliers de la population en général sont susceptibles de subir l'influence de la pornographie d'un type particulier, plutôt que de savoir si la population générale «risque» de subir une telle influence, ces études constituent alors une source importante d'information. De même, l'utilisation des études de cas des victimes aide à corriger les préjugés sexistes dans la recherche menée en majeure partie auprès de délinquants masculins.

Il faut souligner que l'approche adoptée dans les études de cas des délinquants sexuels en établissement semble particulièrement intéressante pour la profession juridique pour qui les «cas problèmes» comparaissant devant les cours d'appel définissent une large mesure de leur travail. Toutefois, les affaires en appel reflètent rarement les affaires courantes des cours inférieures ou, en fait, les événements qui se produisent à l'extérieur de la salle d'audience, dans la société. De même, les personnes qui s'appuient sur les études de cas en sciences sociales ne doivent pas oublier que même si elles sont révélatrices dans les cas extrêmes, elles ne reflètent pas la majorité des cas et il n'est pas possible de généraliser, à partir de quelques cas choisis, pour les

autres délinquants sexuels ou l'ensemble des adultes qui consomment de la pornographie.

1.5 Criteres d'évalnation des résultats de recherche

Voici les critères retenus, d'usage courant en sciences sociales, pour évaluer les résultats des recherches.

Fiabilité : Les résultats peuvent-ils être répétés dans des recherches identiques ou semblables? Autrement dit, des résultats semblables répétés dans d'autres expériences en laboratoire confirment-ils qu'ils ne peuvent probablement pas être l'effet du hasard ou d'une erreur?

Validité interne : La méthode influence-t-elle les résultats? Ceux-ci peuvent-ils être interprétés comme un effet réel qui n'est pas influencé par une variable extérieure, le type de mesure ou d'instrument utilisé, la sélection des sujets, l'abandon des sujets, la maturité des sujets, les tests préalables, etc.? De même, les résultats mesurent-ils ce qu'ils doivent mesurer, comme l'indiquent les résultats obtenus avec d'autres indicateurs du phénomène? Par exemple, le fait perçu d'infliger des électrochocs dans une expérience en laboratoire constitue-t-il une mesure plausible de l'agression sexuelle dans un contexte réel de société?

Validité externe : Pour quels autres types de personnes (par exemple, la population en général ou les délinquants sexuels seulement), quels autres contextes (par exemple, les résultats obtenus en laboratoire ou dans d'autres contextes artificiels peuvent-ils être appliqués dans le contexte réel?), et dans quelles autres conditions les résultats peuvent-ils être généralisés?

Au fait de quelques outils de la recherche en sciences sociales, le lecteur peut maintenant examiner les études qui s'intéressent au lien entre la pornographie et ses effets nocifs possibles.

2.0 EFFETS DE LA PORNOGRAPHIE NON VIOLENTE

En général, les résultats de la recherche sur les effets de la pornographie non violente sur les consommateurs sont partagés ou non concluants. Des résultats indiquent que dans certaines conditions expérimentales, la pornographie non violente exerce des effets nuisibles à court terme, alors que d'autres indiquent qu'elle peut, dans les mêmes conditions, avoir un effet cathartique. Les opinions scientifiques continuent donc de diverger sur les résultats expérimentaux. Il faudra attendre d'autres études avant de pouvoir généraliser, scientifiquement, les effets nuisibles ou bénéfiques possibles. Les résultats de recherches non expérimentales en particulier sont, par comparaison, rares. Les chercheurs qui visent à établir un lien causal entre la pornographie et ses effets devraient peut-être mener des études sur des «panels» fournissant un grand nombre d'individus ou mettre au point de meilleures mesures expérimentales reflètant de manière plus réaliste la consommation de la pornographie dans la société.

2.1 Recherche expérimentale sur le comportement

En général, la recherche expérimentale sur les effets du matériel pornographique non violent n'est pas concluante. Ceci, parce que dans la plupart des conditions expérimentales tentées jusqu'à maintenant, rien n'indique avec certitude que l'exposition à la pornographie non violente entraîne une augmentation de «l'agressivité en contexte expérimental»[30] des hommes à l'égard des femmes pour ce type de pornographie. En effet, **certains résultats expérimentaux semblent proposer que l'érotisme peut avoir des effets positifs en réduisant l'agressivité possible en contexte expérimental. Ce n'est que dans des conditions expérimentales très particulières (par exemple, lorsque les sujets sont d'abord «mis en colère») qu'un effet négatif important de la pornographie non violente a été décelé.** Cependant, comme la recherche menée jusqu'à maintenant s'est limitée aux conditions les plus évidentes et que ces conditions expérimentales ne peuvent pas encore s'apparenter au contexte naturel, on peut considérer que la question reste en suspens tant que la recherche n'aura pas progressé. Il n'en demeure pas moins que l'une des distinctions principales qui s'en dégage est la distinction entre l'excitation sexuelle et la stimulation attribuable à la colère. Il semble que la colère, et donc un élément d'agression, puisse être provoquée par une gamme de stimuli mais le lien entre la colère et l'excitation sexuelle n'est pas encore évident.

---

[30]L'expression «agression en contexte expérimental» indique que l'agression produite est un artefact engendré par l'expérience, habituellement à la suite de la provocation ou de la «mise en colère» (comme il est décrit ci-dessous) et toute similitude ou parallèle avec une agression se produisant «naturellement» est une hypothèse du chercheur.

Expérience typique en laboratoire

La généralisation selon laquelle les résultats ne sont pas concluants se fonde sur l'examen, dans les pages qui suivent, d'études choisies. La plupart des études expérimentales[31] ont été fondées sur le modèle de «stimulation générale» du comportement humain déjà décrit. Ce modèle propose que n'importe quelle source de stimulation émotionnelle, y compris la pornographie,[32] servira d'élément déclencheur de l'agressivité chez des individus qui y sont prédisposés en contexte expérimental, même si certains catalyseurs peuvent augmenter ou réduire le niveau d'agressivité. De même, les sujets de ces expériences ont habituellement été «mis en colère» par des électrochocs administrés par un adjoint pour «supprimer l'inhibition» et ainsi les prédisposer à un comportement agressif en laboratoire. Les sujets visionnent ensuite un film pornographique sexuellement explicite ou stimulant mais non violent d'une durée de quelques minutes ou un long métrage. Le film est suivi d'une possibilité d'«agresser» un adjoint en lui administrant des électrochocs en apparence réels. Les résultats sont ensuite comparés aux résultats obtenus dans le groupe témoin de sujets qui ont visionné un film non pornographique, qui n'ont pas été mis en colère par un adjoint ou qui ont connu quelque autre condition.

Études à court terme portant sur le même sexe

Le premier groupe d'études de la série porte sur l'agressivité en contexte expérimental envers le même sexe (par exemple, des hommes contre d'autres hommes) et révèle une distinction générale importante entre l'agression et l'excitation sexuelle, selon laquelle toute source de stimulation (sexuelle ou autre) peut accroître ou déclencher une prédisposition à l'agression. Les conclusions générales de ces études sont résumées ci-dessous, de même que certaines études représentatives.

1. **Une prédisposition à l'agression en contexte expérimental (c'est-à-dire des sujets mis en colère) est nécessaire avant que la pornographie non violente n'exerce un effet sur l'agressivité en contexte expérimental :**

   Lorsque des sujets masculins sont traités de manière neutre et qu'ils regardent des photographies neutres, des photographies pornographiques douces non violentes ou des photographies pornographiques explicites non violentes, leurs

---

[31]Menées par des chercheurs comme Zillmann, Malamuth, Baron et Donnerstein.

[32]Toutefois, comme il a déjà été mentionné, d'autres sources de stimulation comprennent l'humour, un match de sports, l'exercice physique, le bruit, etc. et même une intervention chirurgicale.

niveaux d'agressivité en contexte expérimental demeurent inchangés, par opposition aux sujets qui sont mis en colère avant de voir les photographies.[33]

2. **Du matériel stimulant du point de vue émotionnel, quel qu'il soit, peut déclencher et même accroître la prédisposition émotionnelle ou l'humeur d'un individu en contexte expérimental :**

Lorsque des sujets masculins sont mis en colère et qu'ils regardent du matériel hautement stimulant en contexte expérimental, y compris des films pornographiques sexuellement explicites mais non violents, ils sont plus agressifs envers d'autres hommes que ceux qui regardent des films non pornographiques.[34] Toutefois, lorsque les sujets masculins sont récompensés et voient un film pornographique non violent, ils sont plus sociables que ceux qui ont vu un film non pornographique.[35]

3. **La pornographie non violente de douce à modérée peut, dans les faits, inhiber ou réduire l'agressivité subséquente en contexte expérimental des individus prédisposés à l'agressivité en distrayant leur attention; il semble toutefois probable que plus le matériel sera sexuellement explicite ou déplaisant moins il distraira l'attention des individus prédisposés à l'agressivité en contexte expérimental et plus il est probable que l'agressivité augmentera :**[36]

---

[33]p. ex., Donnerstein, Donnerstein et Evans (1975).

[34]Zillmann (1971). Voir également Fisher et Harris (1976), Jaffe (1975), Jaffe, Malamuth, Feingold et Feshbach (1974), Meyer (1972a), Rosene (1971), Tannenbaum (1970), Zillmann, Hoyt et Day (1974).

[35]Mueller et Donnerstein (1981).

[36]La recherche de Baron (1977), de Donnerstein, Linz et Penrod (1987 : 44-46), de Zillmann et Johnson (1973) correspond au modèle de transfert de la stimulation et de l'attention de Donnerstein (modèle décrit à la sous-section 1.3) alors que les études de Sapolsky (1984), de Sapolsky et Zillmann (1981), de Zillmann, Bryant, Comisky et Medoff (1981), et de Zillmann et Sapolsky (1977) appuient l'autre modèle de rechange mais assez semblable de «stimulation et d'affectivité» de Zillmann (modèle décrit à la sous-section 1.3). Le type de medium semble aussi important pour déterminer les réactions différentes au contenu : les photographies distraient moins que les longs métrages qui captivent plus : voir Zillmann et Johnson (1973), Donnerstein, Donnerstein et Barrett (1976).

Que les sujets masculins aient été mis en colère ou traités de manière neutre, ils sont, après avoir vu de la pornographie douce non violente, beaucoup moins agressifs envers les autres hommes que les sujets mis en colère qui ont vu des films non pornographiques. Ils possèdent presque le même niveau de faible agressivité en contexte expérimental que les sujets qui n'ont pas été mis en colère et qui ont vu des films non pornographiques.[37]

4. **Les femmes produisent des modèles semblables d'agressivité en contexte expérimental envers les hommes mais réagissent à des formes plus douces de pornographie non violente :**[38]

Lorsque des sujets féminins sont mis en colère et qu'elles regardent des photographies de matériel neutre, des hommes en maillot de bain, des hommes nus et de la pornographie explicite non violente (actes sexuels), elles sont plus agressives envers d'autres femmes si elles ont regardé de la pornographie non violente, sont moins agressives si elles ont regardé des hommes en maillot de bain et ne démontrent aucune agressivité si elles ont vu des hommes nus ou des photographies neutres.[39] Les femmes n'ayant pas été mises en colère ne manifestent aucune augmentation d'agressivité en réaction aux photographies.

Études sur des expositions prolongées

Un deuxième volet d'étude porte sur l'exposition à long terme au matériel pornographique non violent pour déceler les effets du visionnement «prolongé» de la pornographie en contexte expérimental, sur une période de quatre à six semaines, plutôt que les effets examinés immédiatement après quelques minutes d'exposition. Une seule étude pertinente a été réalisée jusqu'à maintenant. Elle diffère légèrement des études susmentionnées parce qu'elle examine des sujets qui n'ont pas été mis en colère, au moyen d'autres indicateurs de réactions comme le rythme cardiaque, la pression sanguine et les évaluations des sujets.

5. **L'exposition prolongée à la pornographie explicite non violente réduit l'agressivité en contexte expérimental :**

---

[37]Baron (1974b). Voir également Baron (1974a, 1977, 1983a, 1983b), Baron et Bell (1973, 1977), Donnerstein, Donnerstein et Evans (1975), Frodi (1977), White (1979), Zillmann et Sapolsky (1977).

[38]p. ex. Baron (1979), Cantor, Zillmann et Einsidel (1978), Fisher et Harris (1976), Jaffe, Malamuth, Feingold et Feshbach (1974).

[39]Baron (1979).

Lorsque des sujets masculins et féminins qui n'ont pas été mis en colère regardent 36 films par semaine pendant six semaines, les sujets qui ont vu 36 films pornographiques non violents montrent une stimulation physiologique et émotionnelle (selon leurs témoignages) beaucoup moins élevée que ceux qui ont vu 36 films non pornographiques et montrent une stimulation physiologique et émotionnelle moyennement moins élevée que ceux qui ont vu 18 films non pornographiques et 18 films pornographiques.[40]

Études à court terme portant sur les sexes opposés

Un troisième groupe d'études porte sur l'agressivité à court terme, entre sexes opposés, principalement sur l'agressivité masculine à l'égard des femmes lorsque les hommes sont exposés à de la pornographie non violente en contexte expérimental. Peu d'études de ce genre ont été réalisées et leurs résultats manquent quelque peu d'uniformité.[41]

6. **La pornographie non violente augmente également l'agressivité en contexte expérimental des hommes et des femmes à l'égard de l'autre sexe :**

Lorsque des sujets masculins et féminins qui n'ont pas été mis en colère lisent des textes pornographiques sexuellement explicites mais non violents, ils sont tous plus agressifs envers les cibles de l'autre sexe.[42] Rien ne prouve que les hommes sont plus agressifs envers les femmes (ou d'autres hommes) que les femmes ne le sont envers des hommes (ou d'autres femmes). Toutefois, il apparaît, d'après des recherches déjà citées, que la plupart des sujets, particulièrement les hommes, ont en général besoin d'être mis en colère pour que le niveau d'agressivité soit par la suite accru par la pornographie non violente, compte tenu particulièrement des inhibitions que peuvent avoir les hommes à montrer de l'agressivité envers des femmes dans un contexte expérimental.

---

[40]Jaffe, Malamuth, Feingold et Feshbach (1974).

[41]Une des première études a été faite par Mosher (1970) qui a constaté que des hommes en contexte expérimental tenaient plus de propos injurieux à l'égard des femmes à la suite de l'exposition à des films pornographiques non violents, mais cet effet n'a été observé que lorsque les hommes étaient informés qu'ils devaient tenir de tels propos pour voir un autre film pornographique. En résumé, ils étaient récompensés de fournir la «bonne» réponse ou la réponse attendue.

[42]Jaffe, Malamuth, Feingold et Feshbach (1974).

7. **La pornographie non violente diminue l'agressivité en contexte expérimental des hommes contre les femmes :**

Lorsque des hommes qui ne sont pas mis en colère regardent des photographies pornographiques douces, non violentes, ils sont ensuite beaucoup moins agressifs envers les hommes et les femmes que les sujets qui n'ont pas vu de photographies pornographiques et ils sont moins agressifs envers les femmes qu'envers les hommes.[43]

8. **La pornographie sexuellement explicite mais non violente augmente l'agressivité en contexte expérimental des individus prédisposés à ce type d'agressivité mais n'établit pas de différence entre les niveaux d'agressivité en contexte expérimental envers des cibles masculines et féminines :**

Lorsque des hommes mis en colère visionnent des films sexuellement explicites mais non violents, ils sont ensuite plus agressifs que ceux qui ont visionné un film neutre mais sont aussi agressifs envers les cibles masculines que féminines. Toutefois, tous les sujets démontrent des niveaux importants de stimulation physiologique, quel que soit le sexe de la cible.[44]

9. **La pornographie sexuellement explicite mais non violente n'a pas de répercussions sur l'agressivité en contexte expérimental des hommes envers les femmes chez les individus qui sont prédisposés à l'agressivité en contexte expérimental et qui ont vu des modèles agressifs; la pornographie augmente toutefois le niveau d'agressivité en contexte expérimental des hommes envers les hommes :**

Lorsque des sujets masculins voient d'abord un modèle masculin agresser un adjoint ou une adjointe au moyen d'électrochocs en apparence réels, qu'ils sont mis en colère et qu'ils visionnent des films pornographiques sexuellement explicites mais non violents, leur niveau d'agressivité n'augmente pas à l'égard de l'adjointe mais augmente à l'égard de l'adjoint.[45] Toutefois, l'étude révèle également que les hommes qui voient un modèle masculin faire preuve d'agressivité envers une adjointe voient augmenter le niveau d'agressivité envers

---

[43]Baron et Bell (1973).

[44]Donnerstein et Barrett (1978). Les cibles étaient les mêmes adjoints que les instigateurs de la colère et donc du même sexe.

[45]Donnerstein et Hallam (1978).

les femmes avant d'être mis en colère, de telle sorte que le visionnement de film pornographique par la suite semble réduire leur agressivité.

10. **Les différences d'attitudes des hommes à l'égard du rôle des femmes dans la société n'ont pas d'effet sur l'agressivité en contexte expérimental des hommes envers les femmes :**

Lorsque des hommes qui manifestent des attitudes traditionnelles à l'égard des rôles sexuels[46] sont d'abord mis en colère par un ou une adjointe, qu'ils regardent des films pornographiques sexuellement explicites mais non violents, on ne note aucune augmentation de l'agressivité par comparaison à la fois des autres sujets qui ont visionné un film non pornographique et de ceux qui affichent des attitudes libérales au sujet des rôles sexuels.[47] De même, rien ne prouve que les hommes sont plus agressifs à l'égard des femmes après avoir vu de la pornographie non violente.

11. **La pornographie non violente augmente l'agressivité en contexte expérimental chez les hommes dans des conditions expérimentales permissives :**

Lorsque des sujets masculins regardent des diapositives pornographiques non violentes, tout en entendant une femme faire des commentaires permissifs, positifs sur le sujet, ils font preuve d'une plus grande agressivité en contexte expérimental que les sujets qui ont entendu des commentaires non permissifs et négatifs.[48]

12. **Les occasions multiples pour les hommes de manifester de l'agressivité en contexte expérimental contre les femmes augmentent le niveau d'agressivité dans un tel contexte :**

Lorsque des hommes sont mis en colère et qu'ils regardent des films pornographiques sexuellement explicites mais non violents, leur niveau d'agressivité en contexte expérimental augmente plus que le niveau de ceux qui ont vu des films non pornographiques lorsqu'on leur donne une deuxième

---

[46]c'est-à-dire des attitudes comme «la place des femmes est au foyer». Voir Spence et Helmreich (1978) pour une échelle des attitudes.

[47]Donnerstein et Hallam (1978).

[48]Leonard et Taylor (1983).

occasion de faire preuve d'agressivité envers une femme, quelque 10 minutes après la première occasion.[49]

Études à long terme portant sur les sexes opposés

13. **Une exposition prolongée à la pornographie explicite non violente n'a pas d'effet sur l'agressivité des hommes à l'égard des femmes dans un contexte expérimental :**

Lorsque des hommes sont mis en colère et qu'ils regardent neuf heures de films, des photographies, des textes pornographiques sexuellement explicites mais non violents, sur une période de trois semaines, leur niveau d'agressivité n'augmente pas plus que le niveau de ceux qui ont vu des films non pornographiques, lorsqu'ils ont eu l'occasion de démontrer de l'agressivité contre une femme.[50]

2.2 Recherches non expérimentales sur les comportements

La recherche non expérimentale sur les effets de la pornographie tend à confirmer en partie les conséquences négatives; toutefois, ces résultats sont sujets à caution parce qu'il n'est pas certain que les comparaisons de taux de criminalité entre les pays et la validité des témoignages provenant de délinquants sexuels soient fiables. Pour ce qui est de la comparaison des taux de criminalité, les pays et les villes compris dans les études n'avaient pas été choisis au hasard, ce qui empêche de généraliser les résultats. En outre, l'absence de mesure de la production et de la consommation de pornographie ne permet pas de déceler les effets des modifications apportées aux lois. Enfin, les statistiques sur la criminalité manquaient de précision et, souvent, rendaient impossible l'établissement de comparaisons strictes, les pays ayant des définitions différentes de l'agression sexuelle.

En ce qui concerne la consommation de pornographie aux États-Unis, il semble y avoir des liens à établir avec des facteurs culturels plus larges qui produisent à la fois la consommation de pornographie et les effets néfastes. De même, des études portant sur les délinquants sexuels laissent supposer qu'il y aurait un lien de cause à effet non pas avec la pornographie mais avec les facteurs de socialisation qui produisent également à la fois la consommation de pornographie et la violence sexuelle.

---

[49]Donnerstein et Hallam (1978).

[50]Malamuth et Ceniti (1986).

Effets dans les pays ayant modifié la législation relative à la pornographie

La législation contre les films, les photographies et les livres pornographiques a été abrogée au Danemark entre 1967 et 1969. Il a été prétendu que **les taux officiels de criminalité pour les infractions sexuelles, en particulier contre des enfants, auraient baissé depuis l'abrogation des lois danoises contre la pornographie.**[51] On a toutefois critiqué cette conclusion en invoquant que la diminution est en fait due à la décriminalisation de diverses infractions sexuelles auparavant classées comme beaucoup plus graves.[52] Par contre, **les infractions sexuelles qui ont échappé à la décriminalisation, surtout le viol, ont augmenté depuis l'abrogation des lois contre la pornographie.** Par ailleurs, des experts danois avancent que cette augmentation du taux officiel de criminalité est due à une volonté plus grande de signaler un viol au moment d'une régression de la consommation de matériel pornographique.[53] De même, on n'a pas examiné l'influence de la montée ultérieure de la pornographie violente, la disponibilité du matériel de ce type ayant été plus grande à la suite de la décriminalisation.

Les propositions suivantes s'appuient sur un lien à établir entre l'abrogration de la loi contre la pornographie et l'augmentation des agressions sexuelles (viols).[54]

1. **Les signalements de viol ont augmenté avec la libéralisation des lois sur la pornographie :**

   Une étude des taux officiels établis pour le viol, en 1964 et en 1974, aux États-Unis, en Angleterre et au Pays de Galles, à Copenhague, à Stockholm, en Australie et en Nouvelle-Zélande révèle des augmentations considérables des signalements de 139, de 94, de 84, de 41, de 160 et de 107 pour cent respectivement, et une diminution de 45 pour cent au Japon. Ces changements se sont produits en même temps qu'une montée de toutes les formes de pornographie ainsi que des signalements d'agressions sexuelles.[55]

2. **La non-libéralisation de la pornographie violente n'entraîne pas de montée brusque des signalements de viols :**

---

[51]Kutchinsky (1970a, 1970b), Ben-Veniste (1971).

[52]Bachy (1976), Court (1976, 1984), Bart et Jozsa (1980).

[53]Kutchinsky (1985), Court (1984).

[54]Elles font partie des huit propositions formulées dans le rapport Court (1984).

[55]Court (1984).

A Singapour, les lois contre la pornographie n'ont pas été libéralisées entre 1964 et 1974 et l'augmentation du taux officiel d'agressions sexuelles (viols) a été par comparaison peu élevée (69 pour cent).[56] Cependant, l'augmentation encore moins élevée du taux à Stockholm pendant la même période n'a pas été expliquée.

3. **L'adoption de restrictions a été suivie d'une baisse des taux de viol :**

Au Japon, les lois contre la pornographie sont devenues encore plus restrictives entre 1965 et 1974 et il s'est produit une diminution importante du taux officiel de viols.[57] Cependant, la diminution des viols correspondait à la baisse du taux global officiel de criminalité violente. Par ailleurs, la pornographie japonaise est particulièrement violente tandis que les taux de viols sont comparativement peu élevés.

4. **Les changements de cap législatifs se reflètent dans les taux de signalement des viols :**

Les taux officiels de signalement des viols ont augmenté à Hawaï jusqu'à 1974, année où les lois contre la pornographie ont été imposées, ont baissé ensuite pendant deux ans puis ont augmenté après une nouvelle libéralisation des lois en 1976.[58] Au Danemark, un mouvement semblable a été observé.

Consommation de la pornographie aux États-Unis

Depuis la seule étude[59] faite pour la Commission présidentielle américaine de 1970, il n'y a eu aux États-Unis qu'une seule grande enquête sur la relation entre la pornographie et les taux officiels d'agressions sexuelles.[60] L'étude de 1970 a fait ressortir l'augmentation des délits sexuels entre 1965 et 1969. On aurait cependant pu s'attendre à une augmentation plus importante, étant donné une augmentation massive de la disponibilité de matériel pornographique. Les recherches faites dans les années 1980 ont révélé ce qui suit :

---

[56]Court (1984).

[57]Court (1984).

[58]Court (1984).

[59]Kupperstein et Wilson (1970).

[60]Baron et Straus (1984), (1985), (1986).

1. **Les taux de viols ne sont pas nécessairement associés à la disponibilité de la pornographie :**

Dans une étude des taux officiels de signalement des viols dans 50 États américains, il n'y a pas eu de rapport statistique entre ces taux et le nombre de librairies et de cinémas pour adultes, mais il y avait une relation statistique avec le tirage des magazines de sports de plein air comme *Field and Stream* et *American Rifleman*.[61]

Une deuxième étude a établi une relation significative entre les taux officiels de signalement de viols dans 50 États et un indice des abonnements et des ventes au numéro de huit magazines pornographiques, avec une corrélation positive de 0,63 en 1979, de 0,55 en 1980 et de 0,64 pour la période 1980-1982.[62] Les chercheurs ont toutefois indiqué que cette association n'est pas la preuve d'une relation de cause à effet et qu'une troisième variable, telle que des différences d'attitudes entre les États, pourrait expliquer les différences entre les taux de viols.[63]

2. **Les taux de viols varient avec la prévalence des attitudes favorables à la violence :**

Les taux officiels de signalement des viols dans 40 États américains sont statistiquement reliés aux attitudes d'approbation de la violence et statistiquement non reliés au tirage des magazines pornographiques.[64] Les chercheurs avancent que les attitudes favorables à la violence expliquent à la fois les taux de viols et le tirage des magazines et que ces attitudes font partie des caractéristiques de la personnalité «hypermasculine» (ou «macho»). Conséquemment, ces attitudes et le type de personnalité devraient être expliqués par d'autres facteurs que la pornographie.

Les délinquants sexuels

Les recherches faites en prévision et à la suite de la Commission présidentielle américaine de 1970 ont abouti à la conclusion suivante.

---

[61]Scott (1985).

[62]Baron et Straus (1984), (1985), (1986).

[63]Baron et Straus (1984 : 206).

[64]Baron et Straus (1986).

1. **Les délinquants sexuels connus sont moins exposés à la pornographie non violente que des groupes comparables :**

   On a constaté que les auteurs connus d'infractions sexuelles sont à l'adolescence et à l'âge adulte moins exposés à la pornographie non violente que les non-délinquants.[65] Les auteurs de délits sexuels ont, en général, moins d'expérience de la pornographie que les non-délinquants.[66]

2. **Il n'y a pas de relation entre les activités criminelles d'ordre sexuel et l'utilisation de la pornographie par les délinquants sexuels connus :**

   Les chercheurs n'ont pas trouvé de relation statistique entre la fréquence des délits sexuels, le nombre de victimes, la capacité de contrôler des besoins déviants, l'âge du délinquant et le degré de violence d'une part, et l'utilisation de la pornographie par les délinquants sexuels connus d'autre part.[67]

2.3 Recherches expérimentales sur les attitudes

Une grande partie des recherches expérimentales démontrent que la pornographie non violente a peu d'effets lorsque se présente, dans ce contexte, la possibilité immédiate de faire montre d'agressivité; quant aux recherches où sont démontrés d'importants effets néfastes sur les attitudes négatives des hommes à l'égard des femmes, elles laissent penser que les attitudes influencées peuvent se traduire ultérieurement par un comportement agressif lorsque se présente la possibilité d'une agression. Que ces attitudes se traduisent effectivement en un comportement ne fait pas l'unanimité chez les spécialistes des sciences sociales, mais c'est néanmoins une opinion largement répandue.

---

[65]Kant et Goldstein (1978). Ils ont également constaté que des antécédents familiaux d'attitudes conservatrices à l'égard de la sexualité et de refus de discussions sur le sujet constituaient de meilleurs indicateurs statistiques des délits sexuels et d'autres activités sexuelles déviantes que les auto-évaluations sur l'influence de la consommation de la pornographie sur les activités.

[66]Cook, Fosen et Pacht (1971).

[67]Abel, Mittelman et Becker (1985).

Effets d'une exposition de courte durée

Alors que les recherches faites en 1970 pour la Commission présidentielle américaine n'ont pas établi de relation entre une exposition de courte durée à la pornographie non violente et les attitudes concernant l'agression sexuelle[68] ou les attitudes insensibles à l'égard de la sexualité et des femmes,[69] **un examen des effets à moyen terme a montré que les attitudes à l'égard de la libéralisation des lois contre la pornographie deviennent plus libérales à mesure que croît l'exposition à la pornographie non violente.**[70] Les recherches sur l'exposition de courte durée à la pornographie non violente démontrent des effets positifs ainsi que des effets négatifs sur les attitudes relatives à ce qu'on pourrait appeler une «perte relative» de l'attrait physique du partenaire.[71]

1. **La pornographie non violente renforce les attitudes positives à l'égard des partenaires intimes :**

   Lorsque des sujets masculins lisent dans des magazines pour adultes des passages explicites sexuellement non violents, leurs attitudes à l'égard de leurs partenaires intimes deviennent considérablement plus positives.[72] Par leurs résultats, ces recherches se rapprochent des recherches cliniques sur les effets thérapeutiques de la pornographie douce non violente sur les dysfonctions sexuelles et l'insatisfaction des partenaires sexuels intimes au sujet de leurs rapports physiques.[73]

2. **Les modèles idéalisés de la pornographie non violente renforcent les attitudes négatives à l'égard des modèles moyens et des partenaires intimes :**

   Lorsqu'on fait voir à des sujets masculins des photographies de femmes nues tirées des magazines *Playboy* et *Penthouse*, ils donnent ensuite pour l'attrait physique d'une photographie de femme nue «moyenne» une cote significativement moins élevée que les sujets qui ont d'abord regardé une photographie similaire

---

[68]Kutchinsky (1970b).

[69]Mosher (1970).

[70]Zillmann et Bryant (1984).

[71]Howard, Reifler et Liptzin (1970).

[72]Dermer et Pyszczynski (1978).

[73]Yaffe et Nelson (1982), Wilson (1978).

d'un modèle nu «moyen».[74] Dans une deuxième étude, les sujets ont donné pour l'attrait physique de leur partenaire sexuelle intime une cote significativement moins bonne après avoir regardé les modèles nus idéalisés de ces magazines.[75]

Effets d'une exposition de moyenne durée

Les recherches sur l'exposition «prolongée» à la pornographie non violente examinent ses effets pendant une période «de moyenne durée» allant jusqu'à six semaines plutôt qu'au cours d'une séance expérimentale. Il serait toutefois plus juste de parler d'exposition «intense» pour désigner cette exposition «plus longue». Mais ces études ne décèlent pas les effets soit (1) d'une exposition durant plusieurs années, soit (2) des effets à long terme sur plusieurs années. Jusqu'à ce que ces deux aspects aient fait l'objet d'études, on peut tenir ces résultats pour non concluants.

Néanmoins, les études mentionnées ci-après laissent supposer que **les scènes explicites sexuellement et même dégradantes, mais non violentes, n'ont pas d'effet sur les attitudes du spectateur quand elles sont intégrées à une intrigue, comme dans un long métrage non monté (les «films pour adultes»), et ne sont pas le seul élément du film, comme c'est le cas des «films pour hommes» ou films pornos.** C'est donc la «concentration» du contenu sexuellement explicite ou le «rapport» des messages sexuellement explicites aux messages non sexuels qui semble être le facteur déterminant de l'effet sur les attitudes des spectateurs, comme la banalisation du viol.

Ces études[76] où des films pour adultes avec intrigues sont utilisés ne démontrent pas en général de changements d'attitudes, alors que les études faites avec des films pornos[77] donnent des résultats contraires.

3. **Une exposition prolongée aux films explicitement pornographiques non violents accroît la tolérance à l'égard des actes sexuels peu courants, la gravité des sentences pour délits sexuels et l'égalité des sexes :**

---

[74]Kenrick, Gutierres et Goldberg (1987).

[75]Kenrick, Gutierres et Goldberg (1987). Des constatations semblables ont été faites dans des études dirigées par Kenrick et Gutierres (1980), et par Cash, Cash et Butters (1983).

[76]p. ex., Linz (1985), Malamuth et Ceniti (1986), Krafka (1985).

[77]p. ex., Check (1985b) et Zillmann et Bryant (1982).

Lorsque des sujets masculins et féminins qui n'ont pas été mis en colère regardent 36 films de 10 minutes sur une période de six semaines, les sujets qui ont vu 36 films pornographiques non violents sont beaucoup (1) plus tolérants à l'égard des formes moins habituelles et violentes de pornographie, (2) moins en faveur de l'égalité des sexes et des mouvements de libération des femmes, (3) plus cléments quant à la peine à imposer à l'auteur d'un viol, que les sujets qui ont vu 36 films non pornographiques; les sujets sont modérément cléments quand on les compare avec ceux qui ont regardé 18 films non pornographiques et 18 films pornographiques.[78] En outre, l'insensibilité des hommes à l'égard des femmes et des questions sexuelles augmente significativement. Cependant, aucun effet immédiat sur l'agressivité n'a été mis en évidence dans cette étude.

4. **L'exposition prolongée à des longs métrages non violents et sexuellement explicites, non montés, n'a pas d'effet sur les attitudes à l'égard des actes sexuels ou des femmes :**

Lorsque des sujets masculins qui n'ont pas été mis en colère visionnent cinq longs métrages sexuellement explicites, non montés, sur une période de deux semaines (près de huit heures en tout), il n'y a pas d'augmentation importante de la tendance (1) à avoir des attitudes insensibles au sujet du viol, (2) à voir les femmes comme des objets sexuels, (3) à blâmer les victimes de viol ou (4) à considérer les violeurs comme moins blâmables.[79]

Une deuxième étude a donné le même genre de résultats (soit aucun effet sur les attitudes) pour ce qui est de la probabilité, reconnue par le sujet, de commettre un viol dans des circonstances assurant l'impunité.[80]

Une troisième étude, menée avec des femmes, a produit des résultats semblables à ceux des deux précédentes.[81] Les femmes qui regardent des longs métrages

---

[78]Zillmann et Bryant (1984).

[79]Linz (1985).

Ces résultats diffèrent de ceux qu'a obtenus Check (1985b) et qui a constaté des augmentations importantes des attitudes négatives à l'égard des femmes. Cependant, ces résultats ont depuis fait l'objet de critiques et étaient probablement influencés par la sélection des sujets et les attentes de ces derniers à se voir annoncer les résultats.

[80]Malamuth et Ceniti (1986).

[81]Krafka (1985).

avec un contenu sexuel explicite, non montés, n'ont pas davantage tendance (1) à adopter les rôles sexuels stéréotypés, (2) à avoir une estime de soi moins grande, (3) à déclarer leur image corporelle moins satisfaisante, (4) à déclarer des opinions plus négatives au sujet du viol, ou (5) à mieux accepter la violence à l'endroit des femmes, que les femmes qui n'ont pas vu le film, auxquelles elles sont comparées.

5. **L'exposition prolongée à la pornographie non violente contenant des acteurs et des activités idéalisés renforcent les attitudes négatives à l'égard des partenaires intimes et renforcent légèrement les attitudes positives à l'égard des activités sexuelles avec des partenaires non intimes :**

Lorsque des sujets masculins et féminins qui n'ont pas été mis en colère regardent un film pornographique non violent d'une heure une fois par semaine pendant six semaines, on constate une diminution du degré de satisfaction exprimé au sujet (1) de l'attrait physique et (2) de la performance sexuelle du partenaire, en comparaison des sujets qui voient des comédies neutres sur le plan sexuel.[82] De même, ceux qui ont vu le film pornographique sont légèrement plus positifs à l'égard des échanges sexuels «occasionnels» entre partenaires qui n'ont pas de lien sentimental (les «rencontres d'une nuit»).

2.4 Recherches non expérimentales sur les attitudes

On ne trouve aucune étude dans laquelle les méthodes de recherches non expérimentales auraient servi à examiner les effets de la pornographie non violente sur les attitudes des consommateurs à l'égard de la pornographie. Il existe de nombreux sondages d'opinion publique sur la pornographie, mais ces derniers mesurent la perception par le public des effets présumés de la pornographie plutôt que l'effet de la pornographie sur les attitudes des consommateurs.

---

[82]Zillmann et Bryant (1986).

3.0 EFFETS DE LA PORNOGRAPHIE VIOLENTE

En règle générale, les recherches sur les effets de la pornographie violente indiquent que la violence explicite a un important effet nocif sur l'agressivité en contexte expérimental ainsi que sur les attitudes négatives (c'est-à-dire plus tolérantes) à l'égard de la violence sexuelle à l'endroit des femmes. En particulier, le mythe de la «victime qui consent au viol» est propagé par la pornographie violente, et cette représentation, de même que cette attitude chez les consommateurs de pornographie, apparaissent comme un facteur puissant dans la formation des résultats expérimentaux sur l'agressivité et les attitudes. Il ressort par ailleurs de ces recherches qu'il est peut-être possible d'isoler les effets du contenu sexuel explicite et ceux du contenu violent de la pornographie, orientation suivie dans la section suivante.

3.1 Recherches expérimentales sur les comportements

En règle générale, dans les recherches expérimentales où sont examinés les effets de la pornographie violente et sexuellement explicite, on conclut qu'il se produit d'importants effets nocifs en contexte expérimental, comme l'indique l'agressivité accrue des hommes à l'endroit des femmes lors de mises en situation, mais que c'est la composante violente de la pornographie qui engendre cet effet expérimental. Donc, c'est la violence qui est la cause principale de l'agressivité en contexte expérimental, la pornographie étant le véhicule qui sert à communiquer la violence.

Des recherches préliminaires laissent toutefois penser que les effets en contexte expérimental de la pornographie violente où les agressions contre les femmes sont présentées comme (1) ayant des avantages positifs pour la victime, (2) justifiées et (3) érotiques, ne persistent pas après quelques semaines; il faudra cependant plus de recherches pour pouvoir l'affirmer avec certitude. On a émis l'hypothèse que la pornographie violente implanterait ou renforcerait, ou les deux, ces attitudes chez les consommateurs, et causerait en plus une excitation émotionnelle (sexuelle ou agressive, ou les deux).[83] L'hypothèse veut ensuite que ces attitudes soient "éveillées" ou déclenchées de nouveau par la poursuite de l'exposition à la pornographie violente ou peut-être même à des indices situationnels semblables à ceux qui sont présentés dans la pornographie violente.[84] Toutefois, cette proposition n'a pas encore été vérifiée et le lien entre les attitudes et les comportements subséquents n'a pas encore été démontré.

---

[83]Cette opinion est conforme aux résultats des recherches.

[84]Malamuth et Ceniti (1986).

Effets à court terme

La majorité des études a porté sur l'agressivité des hommes à l'endroit des femmes.

1. **La pornographie sexuellement explicite et violente accroît, en contexte expérimental, l'agressivité des hommes à l'endroit des femmes dans des conditions qui légitiment l'agressivité :**

   Lorsque des sujets masculins lisent, avant d'être mis en colère par une adjointe, des textes pornographiques sexuellement explicites et violents illustrés de photographies, ils sont significativement plus agressifs à l'endroit de l'adjointe dans des conditions qui légitiment l'agressivité que des hommes soumis à des conditions qui inhibent l'agressivité.[85] Dans cette expérience, les sujets entendent "accidentellement" une adjointe faire des commentaires favorables au sujet des mêmes photographies.

2. **La pornographie sexuellement explicite et violente accroît l'agressivité en contexte expérimental des hommes à l'endroit des femmes mais la pornographie sexuellement explicite et non violente n'a pas d'effet :**

   Lorsque des sujets masculins sont mis en colère par un adjoint ou une adjointe et qu'ils regardent un film pornographique violent sexuellement explicite, et sans «avantage» pour une victime, ils sont significativement plus agressifs à l'égard de l'adjointe que les hommes auxquels on présente soit un film pornographique sexuellement explicite et violent comportant un avantage «ambigu» pour une victime ou un film neutre.[86] En outre, ainsi que dans les études citées plus haut au sujet de l'agressivité des hommes à l'égard d'autres hommes à la suite d'une exposition à de la pornographie sexuellement explicite mais non violente, les hommes de cette étude qui regardent l'un ou l'autre des films sexuellement explicites sont modérément plus agressifs à l'égard de l'adjoint que ne le sont les sujets qui regardent le film neutre.

3. **La pornographie violente présentant un «avantage» soit positif soit négatif pour la victime accroît en contexte expérimental l'agressivité d'hommes, mis en colère, à l'égard des femmes mais seule la pornographie violente présentant un «avantage» positif pour la victime accroît l'agressivité d'hommes qui n'ont pas été mis en colère en contexte expérimental :**

---

[85]Malamuth (1978).

[86]Donnerstein (1980a), (1980b).

Lorsque des sujets masculins sont mis en colère par un adjoint ou une adjointe et qu'ils regardent soit un film pornographique de cinq minutes sexuellement explicite et violent (viol) présentant à la fin un «avantage» positif pour la victime ou bien un film similaire présentant à la fin un «avantage négatif», sont beaucoup plus agressifs à l'égard de l'adjointe[87] que les hommes qui regardent soit un film neutre, soit un film pornographique sexuellement explicite mais non violent.[88] En outre, il y a chez les hommes qui regardent l'un ou l'autre des films pornographiques violents un accroissement de l'agressivité à l'égard de l'adjoint mais pas aussi grand que chez les sujets qui regardent soit le film neutre soit les films sexuellement explicites ou non violents.

Une deuxième étude similaire a examiné plus à fond la dernière conclusion et démontré que seuls les hommes qui regardent sans avoir été mis en colère le film présentant un «avantage négatif» ont le même niveau peu élevé d'agressivité en contexte expérimental que les sujets qui voient soit le film neutre soit le film pornographique non violent.[89]

Effets à moyen terme

Il n'existe aucune étude portant précisément sur l'examen des effets à moyen terme de la pornographie violente sur l'agressivité en contexte expérimental, mais on trouve une étude qui porte sur l'effet observé pendant un certain nombre de semaines. Par ailleurs, des études sur les effets à plus long terme devraient être menées avant d'être en mesure de formuler des conclusions.

4. **Ni la pornographie violente ni la pornographie non violente n'ont d'effet à moyen terme sur l'agressivité en contexte expérimental :**

Lorsque des sujets masculins qui n'ont pas été mis en colère regardent pendant trois semaines deux longs métrages pornographiques par semaine, puis lisent des passages écrits pornographiques la quatrième semaine, et qui sont mis en colère la cinquième semaine par une adjointe avant de leur donner une occasion

---

[87]L'agressivité en contexte expérimental n'était que légèrement supérieure aux homme qui ont regardé un film où la femme en retirait un «avantage positif».

[88]Donnerstein et Berkowitz (1981).

[89]Donnerstein et Berkowitz (1981).

d'agresser, ni la pornographie violente ni la pornographie non violente n'ont d'effet sur l'agressivité en contexte expérimental.[90]

Excitation sexuelle

Certains chercheurs ont avancé que, parce que les hommes «normaux» (c'est-à-dire non violeurs) n'éprouveraient pas d'excitation sexuelle à la représentation de viols dans la pornographie violente, l'excitation sexuelle éprouvée devant des scènes de viol serait un indicateur fiable et valide de la prédisposition à commettre un viol.[91] ependant, à partir de ces recherches, il est uniquement possible de prétendre que les deux éléments sont associés et non qu'ils sont en relation de cause à effet. En outre, il semble qu'une partie importante de la population masculine normale éprouve une excitation sexuelle à peu près de la même façon que les violeurs.

5. **La pornographie violente représentant le viol d'une «victime consentante» qui tire du plaisir du viol, produit le même niveau d'excitation sexuelle chez les hommes normaux en contexte expérimental que chez les délinquants sexuels :**

Lorsque des sujets masculins «normaux» (c'est-à-dire non délinquants sexuels) sont exposés à de la pornographie violente où est représenté le viol d'une «victime consentante» qui tire plaisir du viol, l'excitation sexuelle atteint en contexte expérimental le même niveau que chez les délinquants sexuels.[92]

3.2 Recherches non expérimentales sur les comportements

Les recherches sur les délinquants sexuels, comme les violeurs, ne sont pas toutes passées en revue ici. Il semble cependant que **la pornographie explicite ne joue pas de rôle dans le fait de commettre des infractions sexuelles; c'est plutôt le fait même de**

---

[90]Malamuth et Ceniti (1986).

[91]Abel, Barlow, Blanchard et Guild (1977), Malamuth (1981a; 1981b, 1984).

[92]Pour les non-violeurs, voir Malamuth (1981a; 1981b; 1984), Malamuth et Check (1983), Malamuth et Donnerstein (1982), Malamuth, Haber et Feshbach (1980), Malamuth, Heim et Feshbach (1980). Voir également Abel, Barlow, Blanchard et Guild (1977).

Pour les violeurs, voir Abel et Blanchard (1974), Abel, Blanchard et Becker (1976; 1978).

commettre des agressions sexuelles sur des enfants ou des adultes pour une autre cause qui soit le début d'un processus global. Des expériences répétées d'infractions criminelles amènent à désirer tout stimulus qui, soit décrit directement les actes déviants, soit engendre des fantasmes qui leur sont apparentés.

Il faut également remarquer qu'il n'est pas possible, puisque l'éthique interdit de faire des expériences sur des sujets hors du laboratoire, de vérifier si les non-violeurs exposés à la pornographie violente violeraient s'ils avaient réellement l'occasion de le faire. De même, les études cliniques de délinquants sexuels connus, qui suivent habituellement une forme ou une autre de traitement en établissement, montrent partiellement qu'il existe un lien entre la pornographie et la violence sexuelle.

> Dans une étude, la majorité des sujets en cours de traitement, auteurs homosexuels connus de viols et d'attentats à la pudeur sur des enfants, utilisent au moins occasionnellement du matériel pornographique, alors que les auteurs hétérosexuels d'attentats à la pudeur sur des enfants s'adonnent à la pornographie juvénile.[93] Tant les homosexuels que les hétérosexuels se servent de pornographie juvénile pour susciter leur comportement. Près de 40 pour cent des violeurs examinés ont recours à la pornographie «consentante» (c'est-à-dire non violente) immédiatement avant de commettre une infraction. La pornographie est utilisée et par les violeurs et par les auteurs d'attentats à la pudeur sur des enfants comme élément instigateur d'un crime ou de l'usage de fantasmes déviants.
>
> Dans la même étude,[94] l'utilisation de la pornographie consensuelle (c'est-à-dire non violente) et non consensuelle (c'est-à-dire violente) déclarée par les violeurs et l'utilisation de la pornographie juvénile déclarée par les auteurs d'attentats à la pudeur sur des enfants sont plus élevées que l'utilisation déclarée à la fois par les auteurs d'incestes et les non-délinquants. La pornographie sert d'élément incitateur avant que des infractions ne soient commises. Les auteurs d'attentats à la pudeur sur des enfants (tant homosexuels qu'hétérosexuels) et les violeurs ont été plus fréquemment exposés à la pornographie avant la puberté que les auteurs d'incestes.
>
> Les violeurs sont moins excités par la représentation d'actes sexuels contraints (c'est-à-dire violents) que par des stimuli décrivant des actes qui procurent un plaisir mutuel (c'est-à-dire du matériel érotique). L'auteur conclut que des sujets

---

[93]Marshall.

[94]Marshall (sous presse;a).

masculins mal socialisés sont plus influencés par l'exposition à la pornographie que des sujets bien socialisés.[95]

3.3 Recherches expérimentales sur les attitudes

Dans l'ensemble, le principal effet en contexte expérimental de la pornographie violente sur les attitudes masculines est le renforcement d'attitudes négatives déjà existantes à l'égard de l'agression sexuelle des femmes.

Les recherches laissent supposer que la pornographie violente ne peut avoir d'effet sur les attitudes des hommes à l'égard du viol que si la femme victime est présentée comme retirant un avantage positif ou éprouvant du plaisir. Cependant, l'élément contradictoire que constitue le mythe de la «victime consentante» est mis en évidence par les expériences réelles des victimes d'agressions sexuelles.[96] Néanmoins, les hommes qui déclarent être plus susceptibles de violer s'ils avaient l'assurance de ne pas être pris semblent plus réceptifs au mythe de la «victime consentante» dans la pornographie violente.[97] Il faudra d'autres études pour déterminer si l'une de ces deux attitudes est antérieure à l'autre ou si les deux sont influencées par une prédisposition à l'«insensibilité» aux questions sexuelles dont la cause n'a pas encore été identifiée.

Effets à court terme

Un groupe d'études a porté sur les effets désensibilisants qu'aurait sur les attitudes masculines à l'égard des femmes le scénario du «viol agréable» de la pornographie violente.

1. **La pornographie violente qui représente le viol d'une «victime consentante» qui en éprouve du plaisir accroît la tolérance des hommes envers une violence sexuelle hypothétique à l'endroit des femmes :**

   Lorsque des sujets masculins lisent une première histoire de viol (pornographie violente) qui représente la victime comme excitée sexuellement (soit un

---

[95]Marshall.

[96]Cette opinion est fondée en jurisprudence canadienne; voir *R. c. Pappajohn*, 1977, 38 C.C.C. (2d).

[97]Voir les études ci-dessous de Malamuth, Resin et Spinner (1979), de Malamuth (1984) et de Malamuth et Check (1985).

«avantage» positif) et une deuxième histoire de viol où la victime est représentée comme n'éprouvant pas de plaisir, ils jugent la souffrance de la deuxième victime moindre que les sujets qui lisent d'abord une histoire pornographique non violente (soit sans viol) mais sexuellement explicite.[98] Le premier groupe de sujets est néanmoins plus punitif que le deuxième lorsqu'on lui demande de déterminer une peine appropriée pour le viol commis.

De même, cette étude montre que 51 pour cent des hommes, qu'ils aient lu l'histoire pornographique non violente ou l'histoire pornographique violente, déclarent qu'ils pourraient hypothétiquement se conduire comme le violeur de la deuxième histoire s'ils avaient l'assurance de ne pas être pris.[99] Toutefois, les hommes qui répondent qu'ils pourraient violer s'ils avaient l'assurance de ne pas être pris réagissent généralement davantage à la pornographie violente, mais rien ne prouve que cette prédisposition soit liée à la pornographie violente.[100]

Dans une deuxième étude, lorsque des sujets masculins écoutent une histoire de viol (pornographie violente) représentant la victime comme excitée sexuellement (soit un «avantage» positif) et lisent une deuxième histoire de viol où la victime est représentée comme n'éprouvant pas de plaisir, jugent la souffrance de la deuxième victime moindre que les sujets qui écoutent d'abord une histoire pornographique non violente (soit sans viol) mais sexuellement explicite.[101] De même, il n'y a pas de différence entre les deux groupes quand il s'agit pour les sujets de déclarer qu'ils violeraient probablement (comme dans l'expérience précédente), mais les hommes du premier groupe déclarent penser qu'un pourcentage plus élevé d'hommes en général diraient qu'ils violeraient.

2. **La pornographie violente qui représente un viol ne procurant pas de plaisir à la victime ne crée pas chez les hommes d'attitudes plus tolérantes à l'égard du viol :**

Par contre, dans une troisième étude, lorsque des sujets masculins ont regardé du matériel pornographique tiré des magazines *Playboy* et *Penthouse*, sexuellement explicite et violent, il n'y a pas eu d'effet sur leurs attitudes à l'égard de victimes

---

[98]Malamuth, Haber et Feshbach (1980).

[99]Cette dernière remarque a mal été rapportée par Scott (1985).

[100]Malamuth (1984).

[101]Malamuth et Check (1980a).

de viol interviewées, vues au moyen d'enregistrements vidéo.[102] Cependant, cette étude ne fait pas de distinction entre les «avantages» positifs et négatifs pour la victime du viol.[103]

3. **La pornographie violente qui représente le viol d'une «victime consentante» retirant du plaisir du viol, renforce les attitudes tolérantes à l'égard de la violence sexuelle à l'égard des femmes chez les hommes qui déclarent pouvoir fort probablement violer dans certaines circonstances :**

Lorsque des sujets masculins lisent d'abord un texte pornographique sexuellement explicite et violent qui représente la victime du viol comme excitée sexuellement, puis une deuxième histoire de viol où la victime est présentée de façon réaliste comme n'éprouvant pas de plaisir, les hommes, classés selon qu'ils déclarent peu probable ou très probable qu'ils violeraient dans certaines circonstances, jugent de façon égale dans les deux groupes que la deuxième victime éprouve plus du plaisir et moins de douleur que ne le font les sujets qui lisent d'abord une histoire non violente (soit sans viol) mais sexuellement explicite.[104] Toutefois, l'histoire de la «victime consentante» a un effet sur les attitudes du groupe à forte probabilité de viol mais n'en a pas sur les attitudes du groupe à faible probabilité de viol; une plus grande proportion des hommes du premier groupe pensent que les femmes aiment être violées et forcées à avoir des relations sexuelles.

Effets à moyen et à long terme

Il ne semble pas y avoir eu d'études sur les effets que la pornographie violente aurait à moyen ou à long terme sur les attitudes des hommes à l'égard des agressions sexuelles contre les femmes.

3.4 Recherches non expérimentales sur les attitudes

Les chercheurs sont dans l'impossibilité de vérifier si, après avoir été exposés à la pornographie violente, des hommes n'ayant jamais violé commettraient un viol en présence d'une occasion réelle de le faire, mais il leur est possible d'examiner le degré de congruence entre (1) l'excitation sexuelle en contexte expérimental, (2) les attitudes à

---

[102]Malamuth, Reisin et Spinner (1979).

[103]Voir Malamuth (1984).

[104]Malamuth et Check (1985).

l'égard du viol, (3) l'agressivité ultérieure en contexte expérimental, et (4) des déclarations d'infractions sexuelles réellement commises. Les études employant ce modèle de recherche laissent supposer que les deux premiers facteurs sont de bons indicateurs de tendance des deux derniers.[105] Toutefois, il n'est pas possible d'identifier lequel des facteurs cause les autres, ni même si l'un des facteurs est à l'origine des autres. D'autres facteurs sont peut-être la cause des quatre facteurs. Aussi, l'un ou plusieurs de ces «indicateurs de tendance», par exemple l'excitation sexuelle occasionnée par la pornographie violente, est peut-être absent lorsque se produit la violence sexuelle.

1. **L'excitation sexuelle suscitée par les histoires de «victime consentante», les attitudes négatives à l'égard des femmes et les attitudes positives à l'égard de la violence sont conjointement des indicateurs de tendance relativement sûrs d'agression sexuelle déclarée par le sujet :**

   Une première étude établit la relation indiquant une tendance entre les trois premiers facteurs en contexte expérimental.[106] Lorsque des sujets masculins écoutent une histoire de viol (pornographie violente) et une histoire d'échanges sexuels consentis (pornographie non violente) et qu'ils trouvent la première histoire plus excitante, ils ont également des attitudes favorables à l'égard du mythe de la «victime consentante» et de la violence physique à l'endroit des femmes. Quelques jours plus tard, ces sujets laissent voir une tendance à faire preuve en contexte expérimental d'agressivité à l'égard des femmes et ont le désir d'infliger de la violence physique à des femmes.

   Une deuxième étude[107] examine la relation entre les trois principaux facteurs et le quatrième, soit les déclarations d'agressions sexuelles faites en dehors du contexte expérimental.[108] Lorsqu'on (1) demande à des hommes de répondre à un questionnaire qui a pour but d'obtenir des informations sur (i) la dominance comme motivation sexuelle, (ii) l'hostilité à l'égard des femmes, (iii) les attitudes facilitant la violence et (iv) les caractéristiques antisociales , et (2) qu'on mesure

---

[105]Malamuth (1983; 1986).

[106]Malamuth (1983).

[107]Malamuth (1986).

[108]Voir l'échelle mise au point par Koss et Oros (1982).

l'excitation sexuelle suscitée par des histoires qui comprennent des viols et d'autres qui n'en comprennent pas, le chercheur établit qu'il existe une relation statistique entre tous les facteurs, à l'exception de la mesure des caractéristiques antisociales, et les comportements sexuels agressifs déclarés par le sujet.

4.0 EFFETS DES COMPOSANTES SEXUELLES ET DES COMPOSANTES VIOLENTES DE LA PORNOGRAPHIE

Dans l'ensemble, les recherches amènent fortement à penser qu'il n'est pas nécessaire que la violence à l'égard des femmes soit représentée dans un contexte pornographique ou sexuellement explicite pour avoir un effet important sur les attitudes et les comportements négatifs des hommes à l'endroit des femmes. Des représentations explicites de comportements sexuels violents accroissent significativement l'agressivité en contexte expérimental, y compris celles qui présentent la «victime qui consent au viol». Des effets importants ont également été démontrés dans les cas où le viol de la «victime consentante» n'est pas explicite dans un scénario ou est sous entendu dans l'intrigue des longs métrages et des émissions de télévision aux heures de grande écoute, comme c'est le cas lorsqu'une femme est violée et montre par la suite de l'affection pour l'auteur du viol. Donc, la présence implicite de la violence peut suffire pour qu'il y ait des effets négatifs sur les attitudes des hommes à l'égard des femmes.

4.1 Recherches expérimentales sur les comportements

Exposition de courte durée

1. **Les films non pornographiques explicitement violents accroissent significativement la violence à l'égard des femmes chez les hommes en contexte expérimental et ils ont un effet plus important que les films pornographiques à contenu sexuel explicite mais non violents :**

   Lorsque des sujets masculins sont mis en colère par un adjoint ou une adjointe et qu'ils regardent (1) un film pornographique violent à contenu sexuel explicite, (2) un film pornographique à contenu sexuel explicite mais non violent, (3) un film non pornographique explicitement violent ou (4) un film neutre, ceux qui regardent le film pornographique violent à contenu sexuel explicite sont significativement plus agressifs à l'endroit de l'adjointe que ceux qui regardent les autres films.[109] En outre, le film à contenu violent explicite suscite plus d'agressivité à l'égard de l'adjointe que le film non violent à contenu sexuel explicite ou le film neutre.

---

[109]Donnerstein, Berkowitz et Linz (1986).

Exposition de longue durée

2. **La violence explicite accroît la «désensibilisation» émotionnelle dans des expériences ultérieures de violence :**

Lorsque des garçons regardent un film non violent de deux minutes, puis une chasse à l'homme de quatre minutes tirée d'un long métrage et un film de huit minutes présentant un match de boxe fictif, les gros consommateurs de télévision (42 heures par semaine) ont une excitation physiologique significativement moindre que les petits consommateurs (moins de quatre heures par semaine).[110]

Une deuxième étude donne des résultats similaires lorsque des garçons et des filles regardent d'abord des émissions de télévision violentes et non violentes, et ensuite une scène de violence apparemment réelle sur un moniteur de télévision, pendant que leur niveau d'excitation physiologique est enregistré.[111]

Une troisième étude donne également des résultats similaires lorsque des adultes regardent des émissions de télévision violentes et non violentes et ensuite une nouvelle violente réelle annoncée à la télévision pendant que leur niveau d'excitation physiologique est enregistré, mais l'effet ne se produit que chez les hommes.[112]

3. **L'exposition prolongée à la violence explicite accroît peut-être la «désensibilisation» par rapport à une agressivité ultérieure :**

Lorsque des sujets masculins regardent des films explicitement violents, ils manifestent un niveau d'excitation physiologique moins élevé et une agressivité plus grande en contexte expérimental à l'égard d'une adjointe que les sujets auxquels on fait regarder des films non violents.[113] Cependant, les différences ne sont pas très importantes et elles deviennent non significatives quand les deux groupes sont mis en colère.

---

[110]Cline, Croft et Courrier (1973).

[111]Thomas, Horton, Lippencott et Drabman (1977).

[112]Thomas, Horton, Lippencott et Drabman (1977).

[113]Thomas (1982).

Une deuxième étude[114] démontre que les différences dans les niveaux d'excitation physiologique entre les deux groupes de sujets ne sont pas accompagnées de différences significatives dans les niveaux d'agressivité en contexte expérimental. En fait, les sujets les plus agressifs sont ceux qui regardent une séquence de film excitante mais non violente suivie d'une scène d'agression justifiée.

4.2 Recherches non expérimentales sur les comportements

Les résultats d'une vaste étude nationale par panel au sujet de l'effet sur l'agressivité des enfants de la consommation de télévision pendant une longue période soutiennent l'opinion voulant que l'exposition prolongée à la violence dans les médias peut entraîner une augmentation de l'agressivité.[115] Toutefois, malgré les indications selon lesquelles les tendances agressives à l'âge adulte seraient reliées à l'exposition prolongée à la violence vue à la télévision pendant l'enfance, aucune étude non expérimentale n'a été menée à ce jour au sujet de la violence vue à la télévision par les adultes.

1. **L'exposition prolongée à la violence dans les médias augmente l'agressivité :**

   Lorsqu'on examine le degré d'exposition des garçons et des filles à la violence dans les émissions de télévision, on constate qu'il est directement relié au niveau de comportement agressif, tel qu'évalué par leurs compagnons.[116]

4.3 Recherches expérimentales sur les attitudes

Dans l'ensemble, les études visant à déterminer si les représentations non explicites de la violence sexuelle ont un effet sur les attitudes des consommateurs à l'égard des femmes et de la violence sexuelle à l'endroit des femmes font conclure que la **violence n'a pas à être explicite pour produire un effet nocif sur les attitudes des hommes à l'égard de la violence sexuelle explicite à l'endroit des femmes.**

---

[114]Geen (1981).

[115]Eron et Huesmann (1980), Huesmann, Eron, Klein, Brice et Fischer (1981).

[116]Eron et Huesmann (1980), Huesmann, Eron, Klein, Brice et Fischer (1981).

Exposition de courte durée

1. **La violence sexuelle non explicite renforce les attitudes tolérantes des hommes à l'égard de la violence sexuelle explicite à l'endroit des femmes :**

   Lorsque des sujets masculins et féminins regardent des longs métrages comportant de la violence sexuelle non explicite (*The Getaway* et *Swept Away*) pendant une étude présentée comme une séance de critique cinématographique, la tolérance que déclarent les hommes pour les attitudes à l'égard de la violence interpersonnelle et à l'égard du mythe de la «victime consentante», est plus grande lorsqu'on les compare aux hommes qui voient des films neutres ou à toutes les femmes, quel que soit le type de film visionné.[117]

2. **Les représentations explicitement violentes et à contenu sexuel non explicite renforcent les attitudes tolérantes à l'égard de la violence sexuelle explicite à l'endroit des femmes :**

   Lorsque des sujets masculins mis en colère par une adjointe regardent (1) un film de viol violent à contenu sexuel explicite, (2) un film de viol à contenu sexuel non explicite mais violent ou (3) un film de viol à contenu sexuel explicite et non violent en apparence, le groupe (50 pour cent) dont l'adjointe a le même nom que la victime de viol présentée dans les films et qui voit le film de viol à contenu sexuel non explicite et violent, a la plus grande augmentation pour les attitudes tolérantes à l'égard du viol et comprend la plus grande proportion des sujets qui déclarent probable qu'ils puissent commettre un viol ou faire usage de contrainte avec une femme.[118]

Exposition de moyenne et de longue durée

3. **L'exposition prolongée à du matériel non pornographique explicitement violent renforce les attitudes tolérantes à l'égard de la violence explicite ultérieure à l'endroit des femmes, y compris des femmes placées dans des contextes plus réalistes :**

   Lorsque des sujets masculins ont regardé sur une période de cinq jours six films explicitement violents dans lesquels des victimes, surtout des femmes, se font attaquer souvent dans un contexte sexuel, (1) la cote d'accablement de ces hommes baisse alors que leur plaisir augmente avec l'exposition, (2) leurs

---

[117]Malamuth et Check (1981a).

[118]Donnerstein, Berkowitz et Linz (1986).

réactions émotionnelles diminuent avec l'exposition, (3) leur perception du niveau de violence présenté diminue avec l'exposition, (4) leur évaluation de la valeur dégradante des films pour les femmes diminue avec l'exposition et (5) leur désensibilisation à l'égard de la violence explicite ultérieure à l'endroit des femmes augmente.[119] Une deuxième étude[120] donne des résultats semblables, à savoir que (1) la cote accordée par les sujets pour le niveau de violence baisse avec l'exposition et (2) la cote accordée pour la valeur dégradante des films pour les femmes baisse avec l'exposition, bien que (3) le niveau de plaisir éprouvé varie peu. Par ailleurs, les sujets éprouvent moins de sympathie pour la victime présentée dans un procès pour viol après avoir été exposés à la violence.

4.4 Recherches non expérimentales sur les attitudes

Aucune recherche non expérimentale pour étudier les effets sur les attitudes de l'exposition de courte ou de longue durée à la violence dans les médias, n'a été examinée.[121]

---

[119]Linz, Donnerstein et Penrod (1984).

[120]Linz (1985).

[121]Les recherches menées pour la «Commission La Marsh» sur la violence dans les médias peut constituer un groupe de recherches pertinentes intéressantes.

BIBLIOGRAPHIE

ABEL, G.G., D.H. BARLOW, E.B. BLANCHARD et D. GUILD. 1977.
«The Components of Rapists' Sexual Arousal». *Archives of General Psychiatry*, 34 : 395-403; 895-903.

ABEL, G.G., J.V. BECKER, W. MURPHY et B. FLANAGAN. 1981.
«Identifying Dangerous Child Molesters». Dans R.B. Stuart (Ed.), *Violent Behavior: Social Learning Approaches to Prediction Management and Treatment.* New York : Brunner-Mazel.

ABEL, G.G., J.V. BECKER, et L.J. SKINNER. 1980.
«Aggressive Behavior and Sex». *Psychiatric Clinics of North America*, 3(1) : 133-151.

ABEL, G.G., E.B. BLANCHARD. 1976.
«The Measurement and Generation of Sexual Arousal in Male Deviates». Dans M. Hersen, R.M. Eisler et P.M. Miller (Eds.), *Progress in Behavior Modification (vol.2)*, New York : Academic Press.

ABEL, G.G., MITTELMAN, & J.V. BECKER. 1985.
The Effects of Erotica on Paraphiliacs' Behavior. Document inédit, Emory University.

BANDURA, A. 1973.
Aggression: A Social Learning Process. New York : Prentice-Hall.

_____. 1977.
Social Learning Theory. New York : Prentice-Hall.

_____. 1983.
«Psychological Mechanisms of Aggression». Dans R.G. Geen et E.I. Donnerstein (Eds.), *Aggression: Theoretical and Empirical Reviews.* New York : Academic Press.

BARBER, D.F. 1972.
Pornography and Society. Londres : Charles Skilton.

BARON, J.N., et P.C. REISS. 1985.
«Same Time, Next Year: Aggregate Analyses of the Mass Media and Violent Behavior». *American Sociological Review*, 50 : 347-363.

BARON, L., et M.A. STRAUSS. 1984.
«Sexual Stratification, Pornography, and Rape in the United States». Dans N.M. Malamuth et E. Donnerstein (Eds.), *Pornography and Sexual Aggression*. Orlando, FL : Academic Press, 185-209.

BARON, L. 1985.
Legitimate Violence, Pornography, and Sexual Inequality as Explanations for State and Regional Differences in Rape. Document inédit, Yale University, New Haven, CT.

_____. 1986.
Rape and Its Relation to Social Disorganization, Pornography, and Sexual Inequality in the United States. Document inédit, Yale University.

BARON, R.A. 1974A.
«Sexual Arousal and Physical Aggression: The inhibiting influence of "cheesecake" and nudes». *Bulletin of the Psychonomic Society*, 3 : 337-339.

_____. 1974B.
«The Aggression-Inhibiting Influence of Heightened Sexual Arousal». *Journal of Personality and Social Psychology*, 30(3) : 318-322.

_____. 1974C.
«Aggression as a Function of Victim's Pain Cues, Level of Prior Anger Arousal, and Exposure to an Aggressive Model». *Journal of Personality and Social Psychology*, 29 : 117-124.

_____. 1977.
Human Aggression. New York : Plenum.

_____. 1978.
«Aggression-inhibiting Influence of Sexual Humor». *Journal of Personality and Social Psychology*, 36(3) : 318-322.

_____. 1979.
«Heightened Sexual Arousal and Physical Aggression: An Extension to Females». *Journal of Research in Personality*, 13 : 91-102.

_____. 1983A.
«The Control of Human Aggression: A Strategy Based on Incompatible Responses». Dans R.G. Geen et E. Donnerstein (Eds.), *Aggression: Theoretical and Empirical Reviews.* New York : Academic Press.

_____. 1983B.
«The Control of Human Aggression: An Optimistic Perspective». *Journal of Social and Clinical Psychology*, 1 : 97-119.

BARON, R.A., et P.A. BELL. 1973.
«Effects of Heightened Sexual Arousal on Psysical Aggression». *Actes du 81e Congrès annuel de l'American Psychological Association*, 8 : 171-172.

BART, P.B., et M. JOZSA. 1980.
«Dirty Books, Dirty Films, and Dirty Data». Dans C. Lederer (Ed.), *Take Back the Night: Women on Pornography.* New York : William Morrow.

BEN-VENISTE, R. 1970.
«Pornography and Sex Crime - The Danish Experience». *Technical Reports of the Commission on Obscenity and Pornography (vol. 7).* Washington D.C. : U.S. Government Printing Office.

BERGER, A.S., W. SIMON, et J.H. GAGNON. 1973.
«Youth and Pornography in Social Context». *Archives of Sexual Behavior*, 2(4) : 279-308.

BERKOWITZ, L. 1971.
«Sex and Violence: We Can't Have it Both Ways». *Psychology Today*, 5(7) : 14-23.

BERKOWITZ, L., et E. DONNERSTEIN. 1982.
«External Validity is More Than Skin Deep». *American Psychologist*, (37) : 245-257.

BERNS, W. 1971.
«Pornography vs. Democracy – A Case for Censorship». *The Public Interest*, 22 : 3-24.

BROWNMILLER, S. 1975.
Against Our Will: Men, Women and Rape. New York : Simon et Schuster.

_____. 1985.
Dans V. Burstyn (Ed.), *Women Against Censorship.* Toronto : Douglas McIntyre.

CALLWOOD, J. 1985.
«Feminist Debates and Civil Liberties». Dans V. Burstyn (Ed.), *Women Against Censorship*. Vancouver : Douglas McIntyre.

CANTOR, J., D. ZILLMANN, E.F. EINSIDEL. 1978.
«Female Responses to Provocation After Exposure to Aggressive and Erotic Films». *Communication Research*, 5 : 395-413.

CASH, T.F., D.N. CASH, et J.W. BUTTERS. 1983.
«Mirror, mirror, on the wall...?: Contrast Effects and Self-evaluations of Physical Attractiveness». *Personality and Social Psychology Bulletin*, 9 : 351-358.

CENITI, J., et N. MALAMUTH. 1984.
«Effects of Repeated Exposure to Sexually Violent or Nonviolent Stimuli on Sexual Arousal to Rape and Non-rape Depictions». *Behaviour Research and Therapy*, 22 : 535-548.

CHECK, James V.P. 1985A.
«Hostility Toward Women: Some Theoretical Considerations». Dans G.W. Russell (Ed.), *Violence in Intimate Relationships*. Jamaica, New York : Spectrum.

_____. 1985B.
The Hostility Toward Women Scale. Thèse de doctorat inédite. University of Manitoba, Winnipeg, Canada.

CHECK, James V.P. et N. MALAMUTH. 1984A.
«Can Participation in Pornography Experiments Have Positive Effects? *Journal of Sex Research*, 20 : 14-31.

_____. 1986.
«Pornography and Sexual Aggression: A Social Learning Theory Analysis». Dans M.L. McLaughlin (Ed.), *Communication Yearbook 9*. Beverley Hills, CA : Sage.

CHECK, J.V.P., N.M. MALAMUTH, B. ELIAS, S. BARTON. 1985.
«On Hostile Ground». *Psychology Today*, 19 : 56-61.

CLINE, V.B. 1970.
Minority Report of the U.S. Commission on Obscenity and Pornography. New York : Bantam.

_____. (Ed.) 1974A.
Where Do You Draw the Line? Salt Lake City : Brigham University Press.

_____. 1974A.
«Another View: Pornography Effects, The State of the Art». Dans V.B. Cline (Ed.), *Where Do You Draw the Line?* Provo, UT : Brigham Young University Press.

_____ 1976.
«The Scientists vs Pornography: An Untold Story». *Intellect*, (Feb.) : 574-576.

CLINE, V.B., R.G. CROFT, S. COURRIER. 1973.
«Desensitization of Children to Television Violence». *Journal of Personality and Social Psychology*, 27 : 360-365.

COOK, R.F., R.H. FOSEN, et A. PACHT. 1971.
«Pornography and the Sex Offender: Patterns of Previous Exposure and Arousal Effects of Pornographic Stimuli». *Journal of Applied Psychology*, 55 : 503-511.

COURT, J.H. 1976.
«Pornography and Sex Crimes: A Re-evaluation in the Light of Recent Trends Around the World». *International Journal of Criminology and Penology*, 5 : 129-157.

_____. 1980.
Pornography and the Harm Condition. Adelaide : Flinders University.

_____. 1984.
«Sex and Violence: A Ripple Effect». Dans N. Malamuth et E. Donnerstein (Eds.), *Pornography and Sexual Aggression.* Orlando, FL : Academic Press.

DERMER, M., et T.A. PYSZCZYNSKI. 1978.
«Effects of Erotical Upon Men's Loving and Liking Responses for Women They Love». *Journal of Personality and Social Psychology*, 36 : 1302-1309.

DIENSTBIER, R.A. 1977.
«Sex and Violence: Can Research Have it Both Ways?» *Journal of Communication*, 27 : 176-188.

DONNERSTEIN, E. 1979.
«Pornography and Sexual Violence». *Medical Aspects of Human Sexuality*, 13 : 103.

_____. 1980A.
«Aggressive Erotica and Violence Against Women». *Journal of Personality and Social Psychology*, 39 : 269-277.

_____. 1980B.
«Pornography and Violence Against Women». *Annals of the New York Academy of Sciences*, 347 : 277-288.

_____. 1983.
«Erotica and Human Aggression». Dans R. Geen et E. Donnerstein (Eds.), *Aggression: Theoretical and Empirical Reviews.* New York : Academic Press.

_____. 1983.
«Aggressive Pornography: Can It Influence Aggression Against Women?» Dans G. Albee, S. Gordon, et H. Leitenberg (Eds.), *Promoting Sexual Responsability and Preventing Sexual Problems.* Hanover, NH : University of New England Press.

_____. 1984.
«Pornography: Its Effect on Violence Against Women». Dans M. Malamuth et E.Donnerstein (Eds.), *Pornography and Sexual Agression.* New York : Academic Press.

DONNERSTEIN, E. et G. BARRETT. 1978.
«The Effects of Erotic Stimuli on Male Aggression Toward Females». *Journal of Personality and Social Psychology*, 36 : 180-188.

DONNERSTEIN, E., L. BERKOWITZ. 1981.
«Victim Reactions in Aggressive Erotic Films as a Factor in Violence Against Women». *Journal of Personality and Social Psychology*, 41 : 710-724.

DONNERSTEIN, E., L. BERKOWITZ. 1983.
Effects of Film Content and Victim Association on Aggressive Behavior and Attitudes. Document inédit, University of Wisconsin, Madison.

DONNERSTEIN, E., L. BERKOWITZ et D. LINZ. 1986.
Role of Aggressive and Sexual Images in Violent Pornography. Document inédit, University of Wisconsin, Madison.

DONNERSTEIN, E., M. DONNERSTEIN, et G. BARRETT. 1976.
«Where is the Facilitation of Media Violence: The Effects of Non-exposure and Placement of Anger Arousal». *Journal of Research in Personality*, 10 : 386-398.

DONNERSTEIN, E., M. DONNERSTEIN, et R. EVANS. 1975.
«Erotic Stimuli and Aggression: Facilitation or Inhibition». *Journal of Personality and Social Psychology*, 32 : 237-244.

DONNERSTEIN, E., et J. HALLAM. 1978.
«Facilitating Effects of Erotica on Aggression Against Women». *Journal of Personality and Social Psychology*, 36 : 1270-1277.

DONNERSTEIN, E., et D. LINZ. 1984.
«Sexual Violence in the Media, a Warning». *Psychology Today*, Janvier : 14-15.

DONNERSTEIN, Edward; D. LINZ; et S. PENROD. 1987.
The Question of Pornography: Research Findings and Policy Implications. New York : Free Press.

DONNERSTEIN, E., et N. MALAMUTH. 1982A.
«Pornography: Its Consequences on the Observer». Dans L.B. Schlesinger (Ed.), *Sexual Dynamics of Antisocial Behavior*. Springfield, IL : Charles C. Thomas.

DONNERSTEIN, E. et D.W. WILSON. 1976.
«Effects of Noise and Perceived Control on Ongoing and Subsequent Aggressive Behavior». *Journal of Personality and Social Psychology*, 34 : 774-481.

EL KOMOS, Maged. 1984.
Les journaux canadiens et la pornographie et la prostitution – 1978-1983. Rapport n° 5, Documents de travail sur la prostitution et la pornographie, ministère de la Justice, Canada.

FALWELL, J. 1980.
Listen America. Garden City, NY : Doubleday.

FESHBACH, S. 1972.
«Reality and Fantasy in Filmed Violence». Dans J. Murray, E. Rubinstein, et G. Gomstock (Eds.), *Television and Social Behavior (vol. 2)*. Washington, D.C. : Department of Health, Education and Welfare.

FISHER, J.L. et M.B. HARRIS. 1976.
«Modelling, Arousal, and Aggression». *The Journal of Social Psychology*, 100 : 219-226.

COMMISSION FRASER. 1985.
La pornographie et la prostitution au Canada. Rapport du Comité spécial d'étude de la pornographie et de la prostitution. Ottawa, Canada : Centre d'édition du gouvernement du Canada.

FRODI, A. 1977.
«Sexual Arousal, Situational Restrictiveness, and Aggressive Behavior». *Journal of Research in Personality*, 11 : 48-58.

GEEN, R.G. 1975.
«The Meaning of Observed Violence: Real vs Fictional Violence and Consequent Effects on Aggression and Emotional Arousal». *Journal of Research in Personality*, 9 : 270-281.

_____. 1976.
«Observing Violence in the Mass Media: Implications of Basic Research». Dans R. Geen et E. O'Neal (Eds.), *Perspectives on Aggression*. New York : Academic Press.

_____. 1978.
«Some Effects of Observing Violence Upon the Behavior of the Observer». Dans B. Maher (Ed.), *Progress in Experimental Personality Research (vol. 8)*. New York : Academic Press.

_____. 1981.
«Behavioral and Physiological Reactions to Observed Violence: Effects of Exposure to Aggressive Stimuli». *Journal of Personality and Social Psychology*, 40 : 868-875.

GEEN, R.G., et L. BERKOWITZ. 1966A.
«Film Violence and the Cue Properties of Available Targets». *Journal of Personality and Social Psychology*, 3 : 525-530.

_____. 1966B.
«Name-mediated Aggressive Cue Properties». *Journal of Personality*, 34 : 456-465.

_____. 1967A.
«Some Conditions Facilitating the Occurrence of Aggression After the Observation of Violence». *Journal of Personality*, 35 : 666-676.

_____. 1967B.
«Stimulus Qualities of the Target of Aggression: A Further Study». *Journal of Personality and Social Psychology*, 5 : 364-368.

GEEN, R.G., et M.B. QUANTY. 1977.
«The Catharsis of Aggression: An Evaluation of a Hypothesis». Dans L. Berkowitz (Ed.), *Advances in Experimental Social Psychology (vol. 10)*. New York : Academic Press.

GEEN, R.G., et J.J. RAKOSKY. 1973.
«Interpretations of Observed Violence and Their Effects on GSR». *Journal of Experimental Research in Personality*, 6 : 289-292.

GEEN, R.G., C. STONNER et G.L. SHOPE. 1975.
«The Facilitation of Aggression by Aggression: Evidence Against the Catharsis Hypothesis». *Journal of Personality and Social Psychology*. 31 : 721-726.

GEEN, R.G., et S.L. THOMAS. 1986.
«The Immediate Effects of Media Violence on Behavior». *Journal of Social Issues*, 42(3).

GERBNER, George et Larry GROSS. 1976A.
«The Scary World of TV's Heavy Viewer». *Psychology Today*, (April) : 41-45.

———. 1976B.
«Living with Television: The Violence Profile». *Journal of Communication*, 26(2) : 172-199.

GOLDSTEIN, M.J. 1973.
«Exposure to Erotic Stimuli and Sexual Deviance». *Journal of Social Issues*, 29(3) : 197-219.

GOLDSTEIN, M.J. et H.S. KANT. 1973.
«Review of Literature on Effects of Pornography». Dans leurs *Pornography and Sexual Deviance*, Calgary : University of Calgary Press, 12-33.

GOULD, L. 1977.
«Pornography for Women». Dans T.H. Gagmen (Ed.), *Human Sexuality in Today's World*. Boston : Little, Brown.

GUTIERRES, S., D. KENRICK, et L. GOLDBERG. Août 1983.
Adverse Effect of Popular Erotica on Judgments of One's Mate. Document présenté au 91e congrès annuel de l'American Psychological Association, Anaheim, CA.

HOWARD, J.L., C.B. REIFLER, M.B. LIPTZIN. 1970.
«Effects of Exposure to Pornography». Dans *Technical Report of the Commission on Obscenity and Pornography (vol. 8)*. Washington, D.C. : U.S. Government Printing Office.

HUESMANN, L. 1982.
«Television Violence and Aggressive Behavior». Dans D. Pearl, L. Bouthilet, et J. Lazar (Eds.), *Television and Behavior: Ten Years of Scientific Progress and Implications For the Eighties.* Rockville, MD : Department of Health and Human Services.

HUESMANN, L.R., L. ERON, R. KLEIN, P. BRICE, et P. FISCHER. 1981.
Mitigating the Imitation of Aggressive Behaviors. Technical Report, Department of Psychology, University of Illinois at Chicago Circle.

_____. 1983.
«Mitigating the Imitation of Aggressive Behavior by Changing Children's Attitudes About Media Violence». *Journal of Personality and Social Psychology,* 44 : 899-910.

HUESMANN, L.R., K. LAGERSPETZ, et L.D. ERON. 1984.
«Intervening Variables in the T.V. Violence-Aggression Relation: Evidence From Two Countries». *Developmental Psychology*, 20 : 746-755.

JAFFE, Y. 1975.
Sex and Aggression: An Intimate Relationship. Thèse de doctorat inédite, University of California, Los Angeles.

JAFFE, Y., N. MALAMUTH, J. FEINGOLD, et S. FESHBACH. 1974.
«Sexual Arousal and Behavioral Aggression». *Journal of Personality and Social Psychology*, 30 : 759-764.

JAYEWARDENE, C.H.S., T.J. JULIANI, et C.K. TALBOT. 1984.
La pornographie et la prostitution dans certains pays. Rapport n° 4. Documents de travail sur la pornographie et la prostitution, ministère de la Justice, Canada.

KAITE, Berkeley. Juillet 1984.
Enquête auprès des distributeurs canadiens de productions pornographiques. Rapport n° 17. Documents de travail sur la pornographie et la prostitution, ministère de la Justice, Canada.

KANT, H.S., et M.J. GOLDSTEIN. 1978.
«Pornography and Its Effects». Dans D. Savitz et J. Johnson (Eds.), *Crime in Society.* New York : Wiley.

KIEDROWSKI, JOHN S., et JAN M. VAN DIJK. Novembre 1984.
La pornographie et la prostitution au Danemark, en France, en Allemagne de l'Ouest, aux Pays-Bas et en Suède. Rapport n° 1. Documents de travail sur la pornographie et la prostitution, ministère de la Justice, Canada, 1984.

KENRICK, D.T., et S.E. GUTIERRES. 1980.
«Contrast Effects and Judgments of Physical Attractiveness: When Beauty Becomes a Social Problem». *Journal of Personality and Social Psychology*, 38 : 131-140.

KENRICK, D.T., S.E. GUTIERRES, et L. GOLDBERG (sous presse). 1987.
«Influence of Popular Erotica on Interpersonal Attraction Judgments: The Uglier Side of Pretty Pictures». *Journal of Personality and Social Psychology.*

KLEIN, D. 1981.
«"Violence Against Women": Some Considerations Regarding Its Causes and Its Elimination». *Crime and Delinquency*, 27 : 64-80.

KOOP, E. Octobre 1983.
Presentation to the National Coalition on Television Violence. Department of Health and Human Services, Washington, D.C.

KOSS, M., et C. OROS. 1982.
«Sexual Experiences Survey: A Research Instrument Investigating Aggression and Victimization». *Journal of Consulting and Clinical Psychology*. 50 : 445-457.

KRAFKA, C.L. 1985.
Sexually Explicit, Sexually Violent, and Violent Media: Effects of Multiple Naturalistic Exposures and Debriefing on Female Viewers. Thèse de doctorat inédite, University of Wisconsin, Madison.

KUTCHINSKY, B. 1970A.
«Pornography in Denmark: Pieces of a Jigsaw Puzzle Collected Around New Year 1970». Dans *Technical Reports of the Commission on Obscenity and Pornography, vol. 7.* Washington, D.C. : U.S. Government Printing Office.

_____. 1970B.
«Sex Crimes and Pornography in Copenhagen: A Survey of Attitudes». Dans *Technical Reports of the Commission on Obscenity and Pornography, (vol. 7).* Washington, D.C. : U.S. Governement Printing Office.

_____. 1973A.
«The Effect of Easy Availability of Pornography on the Incidence of Sex Crimes: The Danish Experience». *Journal of Social Issues*, 29 : 163-181.

_____. 1973B.
«Eroticism Without Censorship». *International Journal of Criminology and Penology*, 1 : 217-225.

_____. 1985.
«Pornography and Its Effects in Denmark and the United States: A Rejoinder and Beyond». Dans *Comparative Social Research: An Annual.*

LAB, Steven P. 1987.
«Pornography and Aggression: A Response to the U.S. Attorney General's Commission». *Criminal Justice Abstracts*, June : 301-321.

LEDERER, L. 1980.
Take Back the Night: Women on Pornography. New York : William Morrow.

LEIGHTON, Barry N. 1987.
Notes inédites d'un manuscrit en préparation.

LEONARD, K.E., TAYLOR, S.P. 1983.
«Exposure to Pornography, Permissive and Non-permissive Cues, and Male Aggression Toward Females». *Motivation and Emotion*, 7 : 291-299.

LINZ, D. 1985.
Sexual Violence in the Media: Effects on Male Viewers and Implications for Society. Thèse de doctorat inédite, University of Wisconsin, Madison.

LINZ, D., E. DONNERSTEIN, M. BROSS, et M. CHAPIN. 1986.
«Mitigating the Influence of Violence on Television and Sexual Violence in the Media». Dans R. Blanchard (Ed.), *Advances in the Study of Aggression, (vol. 2).* New York : Academic Press.

LINZ, D., E. DONNERSTEIN, et S. PENROD. 1984.
«The Effects of Multiple Exposures to Filmed Violence Against Women». *Journal of Communication*, 34 : 130-147.

_____. 1986.
«Sexual Violence in Mass Media: Social Psychological Implications». Dans P. Shaver et C. Hendrick (Eds.), *Review of Personality and Social Psychology, (vol. 7).* Beverley Hills : Sage.

LINZ, D., C. KRAFKA, E. DONNERSTEIN, et S. PENROD. 1986.
Combining the Results of Several Studies on the Effects on Nonviolent Pornography on Male and Female Viewers. Manuscrit inédit, University of Wisconsin, Madison.

LINZ, D., S. PENROD, et E. DONNERSTEIN. 1986.
«Media Violence and Antisocial Behavior: Alternative Legal Policies». *Journal of Social Issues*, 42(3).

LINZ, D., C.W. TURNER, B.W. HESSE, et S.D. PENROD. 1984.
«Bases of liability for Injuries Produced by Portrayals of Violent Pornography». Dans N. M. Malamuth et E. Donnerstein (Eds.), *Pornography and Sexual Aggression.* New York : Academic Press, 277-304.

LONGFORD, LORD. 1972.
Pornography : The Longford Report. Londres : Coronet Books.

LONGINO, H.E. 1980.
«Pornography, Oppression and Freedom: A Closer Look». Dans L. Lederer (Ed.), *Take Back the Night: Women on Pornography.* New York : William Morrow.

MALAMUTH, N. Septembre 1978.
Erotica, Aggression and Perceived Appropriateness. Document présenté à la réunion annuelle de l'American Psychological Association, Toronto.

_____. 1981A.
«Rape Fantasies as a Function of Exposure to Violent Sexual Stimuli». *Archives of Sexual Behavior*, 10 : 33-47.

MALAMUTH, N., et J. CENITI. 1986.
«Repeated Exposure to Violent and Nonviolent Pornography: Likelihood of Raping Ratings and Laboratory Aggression Against Women». *Aggressive Behaviour*, 12 : 129-137.

MALAMUTH, N.M., J.V.P. CHECK. 1980A.
«Penile Tumescence and Perceptual Responses to Rape as A Function of Victim's Perceived Reactions». *Journal of Abnormal Psychology*, 89 : 763-766.

MALAMUTH, N., S. HABER, et S. FESHBACH. 1980.
«Testing Hypotheses Regarding Rape: Exposure to Sexual Violence, Sex Differences, and the «Normality» of Rapists». *Journal of Research in Personality*, 14 : 121-137.

MALAMUTH, N., I. REISIN, B. SPINNER. 1980.
Exposure to Pornography and Reactions to Rape. Document présenté au 87e congrès annuel de l'American Psychological Association, New York.

MCCORMACK, T. 1978.
«Machismo in Media Research: A Critical Review of Research on Violence and Pornography». *Social Problems*, 25 : 544-555.

_____. 1985.
«Making Sense of Research on Pornography». Dans Varda Burstyn (Ed.), *Women Against Censorship*. Toronto : Douglas et McIntyre, 181-205

MCKAY, H.B., et D.J. DOLFF. 1984.
«Les effets de la pornographie : Une analyse de la recherche et de ses résultats». *Rapport n° 13. Documents de travail sur la pornographie et la prostitution*, ministère de la Justice, Canada.

MEDIA AND VALUES. 1985, automne.
Article spécial : «Violence and Sexual Violence in the Media».

MEYER, T.P. 1972A.
«The Effects of Sexually Arousing and Violent Films on Aggressive Behavior». *Journal of Sex Research*, 8 : 324-331.

MOSHER, D.L. 1970.
«Sex Callousness Toward Women». Dans *Technical Report of the Commission on Obscenity and Pornography (vol.7)*, Washington, D.C. : U.S. Government Printing Office.

MUELLER, C.W., R. NELSON, et E. DONNERSTEIN. 1977.
«The Effects of Humor-Induced Arousal Upon Aggressive Behavior». *Journal of Research in Personality*, 11 : 73-82.

NELSON, E.C. 1982.
«Pornography and Sexual Aggression». Dans M. Yaffe et E.C. Nelson (Eds.), *The Influence of Pornography on Behavior.* New York : Academic Press.

PALYS, T.S. 1984.
«Une analyse de contenu de vidéos sexuellement explicites en Colombie-Britannique». *Rapport n° 15. Documents de travail sur la pornogrphie et la prostitution*, ministère de la Justice, Ottawa, Ontario.

_____. 1986.
«Testing the Common Wisdom: The Social Content of Video Pornography». *Canadian Psychology*, 27 : 22-35.

PEAT, MARWICK et ASSOCIÉS. 1984.
Étude nationale de la population sur la pornographie et la prostitution. Rapport n° 6. Documents de travail sur la pornographie et la prostitution, ministère de la Justice, Canada.

RAGAULT, M. 1983.
Pornography and Violent Sexual Offenders: A Preliminary Research Report. Rapport inédit. Ministère de la Justice, Canada.

ROBERTSON, Geoffrey. 1979.
Obscenity: An Account of Censorship Laws and their Enforcement in England and Wales. Londres : Weidenfield et Nicholson.

ROSENE, J.M. 1971.
The Effects of Violent and Sexually Arousing Film Content: An Experimental Study. Thèse de doctorat inédite, Ohio University.

_____. 1984.
«Arousal, Affect, and the Aggression-moderating Effect of Erotica». Dans N.M. Malamuth and E. Donnerstein (Eds.), *Pornography and Sexual Aggression.* Orlando, FL : Academic Press.

SANSFAÇON, Daniel. Octobre 1984.
Pornographie et prostitution aux États-Unis. Rapport n° 2. Documents de travail sur la pornographie et la prostitution, ministère de la Justice, Canada.

SANSFAÇON, Daniel. Juin 1984.
Accords et conventions des Nations Unies sur la pornographie et la prostitution. Rapport n° 3. Documents de travail sur la pornographie et la prostitution, ministère de la Justice, Canada.

SAPOLSKY, B.S., D. ZILLMANN. 1981.
«The Effect of Soft-core and Hard-core Erotica on Provoked and Unprovoked Hostile Behavior». *Journal of Sex Research*, 17 : 319-343.

SCOTT, D.A. Mars 1985.
«Pornography and Its Effects on Family, Community, and Culture». *Family Policy Insights*, 4(2), numéro complet.

SPENCE, J.T., et HELMREICH, R.L. 1978.
Masculinity and Feminity. Austin, TX : University of Texas Press.

STEINEM, G. 1980.
«Erotica and Pornography: A Clear and Present Difference». Dans L. Lederer (Ed.), *Take Back the Night: Women on Pornography.* New York : William Morrow.

TANNENBAUM, P.H. 1970.
«Emotional Arousal as a Mediator of Erotic Communication Effects». *Technical Report of the Commission on Obscenity and Pornography, (vol. 8).* Washington, D.C. : U.S. Government Printing Office.

TAYLOR, Ian. 1984.
Historique de la législation et du débat public sur la pornographie et l'obscénité au Royaume-Uni. Rapport n° 14. Documents de travail sur la pornographie et la prostitution, ministère de la Justice, Canada.

UNITED KINGDOM HOME OFFICE COMMISSION ON OBSCENITY AND FILM CENSORSHIP. 1978.
Report. Bernard Williams (Chair). Londres : Home Office.

UNITED STATES ATTORNEY GENERAL'S COMMISSION ON PORNOGRAPHY. 1986.
Final Report. Washington, D.C. : U.S. Department of Justice.

UNITED STATES COMMISSION ON OBSCENITY AND PORNOGRAPHY. 1970.
The Report of the Commission on Obscenity and Pornography. Washington, D.C. : U.S. Government Printing Office.

_____. 1979.
«Erotica and Aggression: The Influence of Sexual Arousal, Positive Affect, and Negative Affect on Aggressive Behavior». *Journal of Personality and Social Psychology*, 37 : 591-601.

_____. 1978.
«Can Pornography Contribute to the Prevention of Sexual Problems?" Dans C.B. Qualls, J.P. Wincze, et D.H. Barlow (Eds.), *The Prevention of Sexual Disorders: Issues and Approaches.* New York : Plenum.

UNITED STATES SURGEON GENERAL'S SCIENTIFIC ADVISORY COMMITTEE ON TELEVISION AND SOCIAL BEHAVIOR. 1972.
Television and Growing Up: The Impact of Televised Violence. Washington, D.C. : U.S. Government Printing Office.

UNITED STATES SURGEON GENERAL'S SCIENTIFIC ADVISORY COMMITTEE. 1972.
Television and Growing Up: The Impact of Televised Violence: Report to the Surgeon General. U.S. Public Health Service, Dept. of Health, Education, and Welfare Publication N. HSM 72-9090. Rockville, MD : National Institute of Mental Health.

WILSON, James Q. 1974.
«Violence, Pornography and Social Science». Dans V.B. Cline (Ed.), *Where do we Draw the Line?* Provo, UT : Brigham Young University Press.

_____. 1975.
«Violence, Pornography and Social Science». Dans R.C. Risy (Ed.), *The Pornography Controversy,* Nouveau-Brunswick : Transaction Books.

YAFFE, M., et E.C. NELSON (Eds.) 1982.
The Influence of Pornography on Behavior. New York : Academic Press.

ZILLMANN, D. 1971.
«Excitation Transfer in Communication-mediated Aggressive Behavior». *Journal of Experimental Social Psychology*, 7 : 419-434.

ZILLMANN, D., et J. BRYANT. 1982.
«Pornography, Sexual Callousness, and the Trivialization of Rape». *Journal of Communication*, 32 : 10-21.

_____. 1984.
«Effects of Massive Exposure to Pornography». Dans N. Malamuth et E. Donnerstein (Eds.), *Pornography and Sexual Aggression.* New York : Academic Press.

_____. 1986.
Pornography's Impact on Sexual Satisfaction. Document inédit, Indiana University, Bloomington.

ZILLMANN, D., J. BRYANT, P.W. COMISKY, et N.J. MEDOFF. 1981.
«Excitation and Hedonic Valence in the Effect of Erotica on Motivated Intermale Aggression». *European Journal of Social Psychology*, 11 : 233-252.

ZILLMANN, D., J.L. HOYT. K.D. DAY. 1974.
«Strength and Duration of the Effect of Aggressive Behavior». *Communication Research*, 1 : 286-306.

ZILLMANN, D., et R.C. JOHNSON. 1973.
«Motivated Aggressiveness Perpetuated by Exposure to Aggressive Films and Reduced by Exposure to Nonaggressive Films». *Journal of Research in Personality*, 7 : 261-276.

ZILLMANN, D., et B. SAPOLSKY. 1977.
«What Mediates the Effect of Mild Erotica on Annoyance and Hostile Behavior in Males?» *Journal of Personality and Social Psychology*, 35 : 587-596.

ANNEXE A

RECHERCHES À L'APPUI D'UN EFFET NÉGATIF

EFFETS NÉGATIFS DE LA PORNOGRAPHIE NON VIOLENTE

Recherches expérimentales sur les effets de la pornographie non violente sur les comportements

Donnerstein, Donnerstein et Evans (1975) :

Lorsque des sujets masculins sont traités de manière neutre et qu'ils regardent des photographies neutres, des photographies pornographiques «douces» non violentes ou des photographies pornographiques explicites non violentes, leurs niveaux d'agressivité en contexte expérimental demeurent inchangés, par opposition aux sujets qui sont mis en colère avant de voir les photographies.

Mueller et Donnerstein (1981) :

Lorsque des sujets masculins sont mis en colère et qu'ils regardent du matériel hautement stimulant en contexte expérimental, y compris des films pornographiques sexuellement explicites mais non violents, ils sont plus agressifs envers d'autres hommes que ceux qui regardent des films non pornographiques.[122] Toutefois, lorsque les sujets masculins sont récompensés et voient un film pornographique non violent, ils sont plus sociables que ceux qui ont vu un film non pornographique.

Jaffe, Malamuth, Feingold et Feshbach (1974) :

Lorsque des sujets masculins et féminins qui n'ont pas été mis en colère lisent des textes pornographiques sexuellement explicites mais non violents, ils sont tous plus agressifs envers les cibles de l'autre sexe. Rien ne prouve que les hommes sont plus agressifs envers les femmes (ou d'autres hommes) que les femmes ne le sont envers des hommes (ou d'autres femmes). Toutefois, il apparaît, d'après des recherches déjà citées, que la plupart des sujets, particulièrement les hommes, ont en général besoin d'être mis en colère pour que le niveau d'agressivité soit par la suite accru par la pornographie non violente, compte tenu particulièrement des inhibitions que peuvent

---

[122]Zillmann (1971). Voir également Fisher et Harris (1976), Jaffe (1975), Jaffe, Malamuth, Feingold et Feshbach (1974), Meyer (1972a), Rosene (1971), Tannenbaum (1970), Zillmann, Hoyt et Day (1974).

avoir les hommes à montrer de l'agressivité envers des femmes dans un contexte expérimental.

Donnerstein et Barrett (1978) :

Lorsque des hommes mis en colère visionnent des films sexuellement explicites mais non violents, ils sont par la suite plus agressifs que ceux qui ont visionné un film neutre mais sont aussi agressifs envers les cibles masculines que féminines. Toutefois, tous les sujets démontrent des niveaux importants de stimulation physiologique, quel que soit le sexe de la cible.

Donnerstein et Hallam (1978) :

Lorsque des sujets masculins voient d'abord un modèle masculin agresser un adjoint ou une adjointe au moyen d'électrochocs en apparence réels, qu'ils sont mis en colère et qu'ils visionnent des films pornographiques sexuellement explicites mais non violents, leur niveau d'agressivité n'augmente pas à l'égard de l'adjointe mais augmente à l'égard de l'adjoint. Toutefois, l'étude révèle également que les hommes qui voient un modèle masculin faire preuve d'agressivité envers une adjointe voient augmenter le niveau d'agressivité envers les femmes avant d'être mis en colère, de telle sorte que le visionnement de film pornographique par la suite semble réduire leur agressivité.

Leonard et Taylor (1983) :

Lorsque des sujets masculins regardent des diapositives pornographiques non violentes, tout en entendant une femme faire des commentaires permissifs, positifs sur le sujet, ils font preuve d'une plus grande agressivité en contexte expérimental que les sujets qui ont entendu des commentaires non permissifs et négatifs.

Donnerstein et Hallam (1978) :

Lorsque des hommes sont mis en colère et qu'ils regardent des films pornographiques sexuellement explicites mais non violents, leur niveau d'agressivité en contexte expérimental augmente plus que le niveau de ceux qui ont vu des films non pornographiques lorsqu'on leur donne une deuxième occasion de faire preuve d'agressivité envers une femme, quelque 10 minutes après la première occasion.

Malamuth et Ceniti (1986) :

Lorsque des hommes sont mis en colère et qu'ils regardent neuf heures de films, des photographies, des textes pornographiques sexuellement explicites mais non violents, sur une période de trois semaines, leur niveau d'agressivité n'augmente pas plus que le

niveau de ceux qui ont vu des films non pornographiques, lorsqu'ils ont eu l'occasion de démontrer de l'agressivité contre une femme.

Recherches non expérimentales sur les effets de la pornographie non violente sur les comportements

Court (1984) :

Une étude des taux officiels établis pour le viol, en 1964 et en 1974, aux États-Unis, en Angleterre et au Pays de Galles, à Copenhague, à Stockholm, en Australie et en Nouvelle-Zélande révèle des augmentations considérables des signalements de 139, de 94, de 84, de 41, de 160 et de 107 pour cent respectivement, et une diminution de 45 pour cent au Japon. Ces changements se sont produits en même temps qu'une montée de toutes les formes de pornographie ainsi que des signalements d'agressivité sexuelle.

Court (1984) :

A Singapour, les lois contre la pornographie n'ont pas été libéralisées entre 1964 et 1974 et l'augmentation du taux officiel d'agressivités sexuelles (viols) a été par comparaison peu élevée (69 pour cent). Cependant, l'augmentation encore moins élevée du taux à Stockholm pendant la même période n'a pas été expliquée.

Court (1984) :

Au Japon, les lois contre la pornographie sont devenues encore plus restrictives entre 1965 et 1974 et il s'est produit une diminution importante du taux officiel de viols. Cependant, la diminution des viols correspondait à la baisse du taux officiel de criminalité violente globale. Par ailleurs, la pornographie japonaise est particulièrement violente tandis que les taux de viols sont comparativement peu élevés.

Court (1984) :

Les taux officiels de signalement des viols ont augmenté à Hawaï jusqu'à 1974, année où les lois contre la pornographie ont été imposées, ont baissé ensuite pendant deux ans puis ont augmenté après une nouvelle libéralisation des lois en 1976. Au Danemark, un mouvement semblable a été observé.

Recherches expérimentales sur les effets de la pornographie non violente sur les attitudes

Kenrick, Gutierres et Goldberg (1987) :

Lorsqu'on fait voir à des sujets masculins des photographies de femmes nues tirées des magazines *Playboy* et *Penthouse*, ils donnent ensuite pour l'attrait physique d'une photographie de femme nue «moyenne» une cote significativement moins élevée que les sujets qui ont d'abord regardé une photographie similaire d'un modèle nu «moyen».

Kenrick, Gutierres et Goldberg (1987) :

Les sujets ont donné pour l'attrait physique de leur partenaire sexuelle intime une cote significativement moins bonne après avoir regardé les modèles nus idéalisés des magazines *Playboy* et *Penthouse*.[123]

Zillmann et Bryant (1984) :

Lorsque des sujets masculins et féminins qui n'ont pas été mis en colère regardent 36 films de dix minutes sur une période de six semaines, les sujets qui ont vu 36 films pornographiques non violents sont beaucoup (1) plus tolérants à l'égard des formes moins habituelles et violentes de pornographie, (2) moins en faveur de l'égalité des sexes et des mouvements de libération des femmes, (3) plus cléments quant à la peine à imposer à l'auteur d'un viol, que les sujets qui ont vu 36 films non pornographiques; les sujets sont modérément cléments quand on les compare avec ceux qui ont regardé 18 films non pornographiques et 18 films pornographiques. En outre, l'insensibilité des hommes à l'égard des femmes et des questions sexuelles augmente significativement. Cependant, aucun effet immédiat sur l'agressivité n'a été mis en évidence dans cette étude.

Zillmann et Bryant (1986) :

Lorsque des sujets masculins et féminins qui n'ont pas été mis en colère regardent un film pornographique non violent d'une heure une fois par semaine pendant six semaines, on constate une diminution du degré de satisfaction exprimé au sujet de (1) l'attrait physique et de (2) la performance sexuelle du partenaire, en comparaison des sujets qui voient des comédies neutres sur le plan sexuel. De même, ceux qui ont vu le film pornographique sont légèrement plus positifs à l'égard des échanges sexuels

---

[123]Kenrick et Gutierres (1980), et Cash, Cash et Butters (1983) obtiennent des résultats semblables dans des études qu'ils ont menées.

«occasionnels» entre partenaires qui n'ont pas de lien sentimental (les «rencontres d'une nuit»).

EFFETS NÉGATIFS DE LA PORNOGRAPHIE VIOLENTE

Recherches expérimentales sur les effets de la pornographie violente sur les comportements

Malamuth (1978) :

Lorsque des sujets masculins lisent, avant d'être mis en colère par une adjointe, des textes pornographiques sexuellement explicites et violents illustrés de photographies, ils sont significativement plus agressifs à l'endroit de l'adjointe dans des conditions qui légitiment l'agressivité que des hommes soumis à des conditions qui inhibent l'agressivité.

Donnerstein (1980a), (1980b) :

Lorsque des sujets masculins sont mis en colère par un adjoint ou une adjointe et qu'ils regardent un film pornographique non violent sexuellement explicite, et sans «avantage» pour une victime, ils sont significativement plus agressifs à l'égard de l'adjointe que les hommes auxquels on présente soit un film pornographique sexuellement explicite et violent comportant un avantage «ambigu» pour une victime ou un film neutre. En outre, ainsi que dans les études citées plus haut au sujet de l'agressivité des hommes à l'égard d'autres hommes à la suite d'une exposition à de la pornographie sexuellement explicite mais non violente, les hommes de cette étude qui regardent l'un ou l'autre des films sexuellement explicites sont modérément plus agressifs à l'égard de l'adjoint que ne le sont les sujets qui regardent le film neutre.

Donnerstein et Berkowitz (1981) :

Lorsque des sujets masculins sont mis en colère par un adjoint ou une adjointe et qu'ils regardent soit un film pornographique de cinq minutes sexuellement explicite et violent (viol) présentant à la fin un «avantage» positif pour la victime ou bien un film similaire présentant à la fin un «avantage négatif», sont beaucoup plus agressifs à l'égard de l'adjointe[124] les hommes qui regardent soit un film neutre, soit un film pornographique sexuellement explicite mais non violent. En outre, il y a chez les

---

[124]L'agressivité en contexte expérimental n'était que légèrement supérieure chez les hommes ayant regardé un film où la femme en retirait un «avantage positif».

hommes qui regardent l'un ou l'autre des films pornographiques violents un accroissement de l'agressivité à l'égard de l'adjoint mais pas aussi grand que chez les sujets qui regardent soit le film neutre ou les films sexuellement explicites ou non violents. Une deuxième étude du même genre a poursuivi sur ce dernier point pour trouver que seuls les sujets masculins n'ayant pas été mis en colère ayant visionné le film présentant un "avantage négatif" démontrent le même bas niveau d'agressivité en contexte expérimental que ceux qui ont vu soit un film neutre, soit un film pornographique non violent.

Recherches expérimentales sur les effets de la pornographie violente sur les attitudes

Malamuth, Haber et Feshbach (1980) :

Lorsque des sujets masculins lisent une première histoire de viol (pornographie violente) qui représente la victime comme excitée sexuellement (soit un «avantage» positif) et une deuxième histoire de viol où la victime est représentée comme n'éprouvant pas de plaisir, ils jugent la souffrance de la deuxième victime moindre que les sujets qui lisent d'abord une histoire pornographique non violente (soit sans viol) mais sexuellement explicite. Le premier groupe de sujets est néanmoins plus punitif que le deuxième lorsqu'on lui demande de déterminer une peine appropriée pour le viol commis. De même, cette étude montre que 51 pour cent des hommes, qu'ils aient lu l'histoire pornographique non violente ou l'histoire pornographique violente, déclarent qu'ils pourraient hypothétiquement se conduire comme le violeur de la deuxième histoire s'ils avaient l'assurance de ne pas être pris.

Malamuth (1984) :

Les hommes qui répondent qu'ils pourraient violer s'ils avaient l'assurance de ne pas être pris réagissent généralement davantage à la pornographie violente, mais rien ne prouve que cette prédisposition soit liée à la pornographie violente.

Malamuth et Check (1980a) :

Lorsque des sujets masculins écoutent une histoire de viol (pornographie violente) représentant la victime comme excitée sexuellement (soit un «avantage» positif) et lisent une deuxième histoire de viol où la victime est représentée comme n'éprouvant pas de plaisir, ils jugent la souffrance de la deuxième victime moindre que les sujets qui écoutent d'abord une histoire pornographique non violente (soit sans viol) mais sexuellement explicite. De même, s'il n'y a pas de différence entre les deux groupes lorsqu'il s'agit pour les sujets de déclarer qu'ils violeraient probablement (comme dans l'expérience précédente), les hommes du premier groupe vont, eux, déclarer penser qu'un pourcentage plus élevé d'hommes en général diraient qu'ils violeraient.

Malamuth et Check (1985) :

Lorsque des sujets masculins lisent d'abord un texte pornographique sexuellement explicite et violent qui représente la victime du viol comme excitée sexuellement, puis une deuxième histoire de viol où la victime est présentée de façon réaliste comme n'éprouvant pas de plaisir, les hommes, classés selon qu'ils déclarent peu probable ou très probable qu'ils violeraient dans certaines circonstances, jugent également dans les deux groupes que la deuxième victime éprouve plus du plaisir et moins de douleur que ne le font les sujets qui lisent d'abord une histoire non violente (soit sans viol) mais sexuellement explicite. Toutefois, l'histoire de la «victime consentante» a un effet sur les attitudes du groupe à forte probabilité de viol mais n'en a pas sur les attitudes du groupe à faible probabilité de viol; une plus grande proportion des hommes du premier groupe pensent que les femmes aiment être violées et forcées à avoir des relations sexuelles.

Recherches non expérimentales sur les effets de la pornographie violente sur les attitudes

Malamuth (1983) :

Lorsque des sujets masculins écoutent une histoire de viol (pornographie violente) et une histoire d'échanges sexuels consentis (pornographie non violente) et qu'ils trouvent la première histoire plus excitante, ils ont également des attitudes favorables à l'égard du mythe de la «victime consentante» et de la violence physique à l'endroit des femmes. Quelques jours plus tard, ces sujets laissent voir une tendance à faire preuve en contexte expérimental d'agressivité à l'égard des femmes et ont le désir d'infliger de la violence physique à des femmes.

Malamuth (1986) :

Lorsque des sujets masculins ont (1) répondu eux-mêmes à un questionnaire sur (i) la domination dans la sexualité, (ii) l'hostilité vis-à-vis des femmes, (ii) les attitudes favorisant la violence et (iv) les caractéristiques anti-sociales, et (2) que leur excitation sexuelle en réaction à des histoires sexuelles avec viol et sans viol a été mesurée, on a constaté, à l'exception des caractéristiques anti-sociales, une corrélation statistique entre tous les facteurs et l'auto-évaluation de comportement sexuel agressif.

EFFETS NÉGATIFS DES COMPOSANTES SEXUELLES ET DES COMPOSANTES VIOLENTES DE LA PORNOGRAPHIE

Recherches expérimentales sur les effets du matériel violent sur les comportement

Donnerstein, Berkowitz et Linz (1986) :

Lorsque des sujets masculins sont mis en colère par un adjoint ou une adjointe et qu'ils regardent (1) un film pornographique violent à contenu sexuel explicite, (2) un film pornographique à contenu sexuel explicite mais non violent, (3) un film non pornographique explicitement violent ou (4) un film neutre, ceux qui regardent le film pornographique violent à contenu sexuel explicite sont significativement plus agressifs à l'endroit de l'adjointe que ceux qui regardent les autres films. En outre, le film à contenu violent explicite suscite plus d'agressivité à l'égard de l'adjointe que le film non violent à contenu sexuel explicite ou le film neutre.

Cline, Croft et Courrier (1973) :

Lorsque des garçons regardent un film non violent de deux minutes, puis une chasse à l'homme de quatre minutes tirée d'un long métrage et un film de huit minutes présentant un match de boxe fictif, les gros consommateurs de télévision (42 heures par semaine) ont une excitation physiologique significativement moindre que les petits consommateurs (moins de quatre heures par semaine).

Thomas, Horton, Lippencott et Drabman (1977) :

Lorsque des garçons et des filles regardent d'abord des émissions de télévision violentes et non violentes, et ensuite une scène de violence apparemment réelle sur un moniteur de télévision, pendant que leur niveau d'excitation physiologique est enregistré, les résultats différaient de ceux qu'ont obtenus Cline, Croft et Courrier (1973).

Thomas, Horton, Lippencott et Drabman (1977) :

Lorsque des adultes regardent des émissions de télévision violentes et non violentes et ensuite une nouvelle violente réelle annoncée à la télévision pendant que leur niveau d'excitation physiologique est enregistré, les résultats étaient semblables à ceux qu'ont obtenus Cline, Croft et Courrier (1973), mais l'effet ne se produit que chez les hommes.

Thomas (1982) :

Lorsque des sujets masculins regardent des films explicitement violents, ils manifestent un niveau d'excitation physiologique moins élevé et une agressivité plus grande en contexte expérimental à l'égard d'une adjointe que les sujets auxquels on fait regarder des films non violents. Cependant, les différences ne sont pas très importantes et elles deviennent non significatives quand les deux groupes sont mis en colère.

Geen (1981) :

Lorsque des sujets masculins regardent des films explicitement violents, ils manifestent un niveau d'excitation physiologique moins élevé et une agressivité plus grande en contexte expérimental à l'égard d'une adjointe que les sujets auxquels on fait regarder des films non violents. Les diffférences toutefois dans les niveaux d'excitation physiologique entre les deux groupes de sujets ne sont pas accompagnées de différences significatives dans les niveaux d'agressivité en contexte expérimental. En fait, les sujets les plus agressifs sont ceux qui regardent une séquence de film excitante mais non violente suivie d'une scène d'agression justifiée.

Recherches non expérimentales sur les effets de la violence dans les médias

Eron et Huesmann (1980), Huesmann, Eron, Klein, Brice et Fischer (1981) :

Lorsqu'on examine le degré d'exposition des garçons et des filles à la violence dans les émissions de télévision, on constate qu'il est directement relié au niveau de comportement agressif, tel qu'évalué par leurs compagnons.

Recherches expérimentales sur les effets de la violence dans les médias sur les attitudes

Malamuth et Check (1981a) :

Lorsque des sujets masculins et féminins regardent des longs métrages comportant de la violence sexuelle non explicite (*The Getaway* et *Swept Away*) pendant une étude présentée comme une séance de critique cinématographique, la tolérance que déclarent les hommes pour les attitudes à l'égard de la violence interpersonnelle et à l'égard du mythe de la «victime consentante», est plus grande lorsqu'on les compare aux hommes qui voient des films neutres ou à toutes les femmes, quel que soit le type de film vu.

Donnerstein, Berkowitz et Linz (1986) :

Lorsque des sujets masculins mis en colère par une adjointe regardent (1) un film de viol violent à contenu sexuel explicite, (2) un film de viol à contenu sexuel non

explicite mais violent ou (3) un film de viol à contenu sexuel explicite et non violent en apparence, le groupe (50 pour cent) dont l'adjointe a le même nom que la victime de viol présentée dans les films et qui voit le film de viol à contenu sexuel non explicite et violent, a la plus grande augmentation pour les attitudes tolérantes à l'égard du viol et comprend la plus grande proportion des sujets qui déclarent probable qu'ils commettent un viol ou fassent usage de contrainte avec une femme.

Linz, Donnerstein et Penrod (1984) :

Lorsque des sujets masculins ont regardé sur une période de cinq jours six films explicitement violents dans lesquels des victimes, surtout des femmes, se font attaquer souvent dans un contexte sexuel, (1) la cote d'accablement de ces hommes baisse alors que leur plaisir augmente avec l'exposition, (2) leurs réactions émotionnelles diminuent avec l'exposition, (3) leur perception du niveau de violence présenté diminue avec l'exposition, (4) leur évaluation de la valeur dégradante des films pour les femmes diminue avec l'exposition et (5) leur désensibilisation à l'égard de la violence explicite ultérieure à l'endroit des femmes augmente.

Linz (1985) :

Lorsque des sujets masculins ont regardé sur une période de cinq jours six films explicitement violents dans lesquels des victimes, surtout des femmes, se font attaquer souvent dans un contexte sexuel, (1) la cote accordée par les sujets pour le niveau de violence baisse avec l'exposition et (2) la cote accordée pour la valeur dégradante des films pour les femmes baisse avec l'exposition, bien que (3) le niveau de plaisir éprouvé varie peu. Par ailleurs, les sujets éprouvent moins de sympathie pour la victime présentée dans un procès pour viol après avoir été exposés à la violence.

ANNEXE B

RECHERCHES À L'APPUI D'UN EFFET POSITIF

EFFETS POSITIFS DE LA PORNOGRAPHIE NON VIOLENTE

Recherches expérimentales sur les effets de la pornographie non violente sur les comportements

Baron (1974b) :

Que les sujets masculins aient été mis en colère ou traités de manière neutre, ils sont, après avoir vu de la pornographie douce non violente, beaucoup moins agressifs envers les autres hommes que les sujets mis en colère qui ont vu des films non pornographiques. Ils possèdent presque le même niveau de faible agressivité en contexte expérimental que les sujets qui n'ont pas été mis en colère et qui ont vu des films non pornographiques.[125]

Baron (1979) :

Lorsque des sujets féminins sont mis en colère et qu'elles regardent des photographies neutres, des hommes en maillot de bain, des hommes nus et de la pornographie explicite non violente (actes sexuels), elles sont plus agressives si elles ont regardé des hommes en maillot de bain et ne démontrent aucune agressivité si elles ont vu des hommes nus ou des photographies neutres. Les femmes qui n'ont pas été mises en colère ne démontrent aucune augmentation de l'agressivité du fait d'avoir vu les photographies.

Jaffe, Malamuth, Feingold et Feshbach (1974) :

Une exposition prolongée à de la pornographie non violente explicite réduit l'agressivité en contexte expérimental.

Lorsque des sujets masculins et féminins qui n'ont pas été mis en colère regardent 36 films par semaine pendant six semaines, les sujets qui ont vu 36 films pornographiques non violents montrent une stimulation physiologique et émotionnelle

---

[125]Baron (1974b). Voir également Baron (1974a, 1977, 1983a, 1983b), Baron et Bell (1973, 1977), Donnerstein, Donnerstein et Evans (1975), Frodi (1977), White (1979), Zillmann et Sapolsky (1977).

(selon leurs témoignages) beaucoup moins élevée que ceux qui ont vu 36 films non pornographiques et montrent une stimulation physiologique et émotionnelle moyennement moins élevée que ceux qui ont vu 18 films non pornographiques et 18 films pornographiques.

Baron et Bell (1973) :

Lorsque des hommes qui ne sont pas mis en colère regardent des photographies pornographiques douces, non violentes, ils sont ensuite beaucoup moins agressifs envers les hommes et les femmes que les sujets qui n'ont pas vu de photographies pornographiques et ils sont moins agressifs envers les femmes qu'envers les hommes.

Donnerstein et Hallam (1978) :

Lorsque des hommes qui manifestent des attitudes traditionnelles à l'égard des rôles sexuels[126] sont d'abord mis en colère par un ou une adjointe, qu'ils regardent des films pornographiques sexuellement explicites mais non violents, on ne note aucune augmentation de l'agressivité par comparaison à la fois des autres sujets qui ont visionné un film non pornographique et de ceux qui affichent des attitudes libérales au sujet des rôles sexuels. De même, rien ne prouve que les hommes sont plus agressifs à l'égard des femmes après avoir vu de la pornographie non violente.

Recherches non expérimentales sur les effets de la pornographie non violente sur les comportements

Scott (1985) :

Dans une étude des taux officiels de signalement des viols dans 50 États américains, il n'y a pas eu de rapport statistique entre ces taux et le nombre de librairies et de cinémas pour adultes, mais il y avait une relation statistique avec le tirage des magazines de sports de plein air comme *Field and Stream* et *American Rifleman*.

Baron et Straus (1984, 1985, 1986) :

Les chercheurs ont établi une relation significative entre les taux officiels de signalement de viols dans 50 États et un indice des abonnements et des ventes au numéro de huit magazines pornographiques, avec une corrélation positive de 0,63 en 1979, de 0,55 en 1980 et de 0,64 pour la période 1980-1982. Ils ont toutefois indiqué que cette association n'est pas la preuve d'une relation de cause à effet et qu'une

---

[126] c'est-à-dire des attitudes du type «la place des femmes est au foyer». Voir Spence et Helmreich (1978) pour une échelle des attitudes.

troisième variable, telle que des différences d'attitudes entre les États, pourrait expliquer les différences entre les taux de viols.

Baron et Straus (1986) :

Les taux officiels de signalement des viols dans 40 États américains sont statistiquement reliés aux attitudes d'approbation de la violence et statistiquement non reliés au tirage des magazines pornographiques. Les chercheurs avancent que les attitudes favorables à la violence expliquent à la fois les taux de viols et le tirage des magazines et que ces attitudes font partie des caractéristiques de la personnalité «hypermasculine» (ou «macho»). Conséquemment, ces attitudes et le type de personnalité devraient être expliqués par d'autres facteurs que la pornographie.

Kant et Goldstein (1978) :

Ces chercheurs ont constaté que les auteurs connus d'infractions sexuelles sont à l'adolescence et à l'âge adulte moins exposés à la pornographie non violente que les non-délinquants. Ils ont également constaté que des antécédents familiaux d'attitudes conservatrices à l'égard de la sexualité et de refus de discussions sur le sujet constituaient de meilleurs indicateurs statistiques des délits sexuels et d'autres activités sexuelles déviantes que les auto-évaluations sur l'influence de la consommation de la pornographie sur les activités.

Cook, Fosen et Pacht (1971) :

Les auteurs de délits sexuels ont, en général, moins d'expérience de la pornographie que les non-délinquants.

Abel, Mittelman et Becker (1985) :

Il n'existe aucune relation statistique entre la fréquence des délits sexuels, le nombre de victimes, la capacité de contrôler des besoins déviants, l'âge du délinquant et le degré de violence d'une part, et l'utilisation de la pornographie par les délinquants sexuels connus d'autre part.

Recherches expérimentales sur les effets de la pornographie non violente sur les attitudes

Dermer et Pyszczynski (1978) :

Lorsque des sujets masculins lisent dans des magazines pour adultes des passages explicites sexuellement non violents, leurs attitudes à l'égard de leurs partenaires intimes deviennent considérablement plus positives. Par leurs résultats, ces recherches se

rapprochent des recherches cliniques sur les effets thérapeutiques de la pornographie douce non violente sur les dysfonctions sexuelles et l'insatisfaction des partenaires sexuels intimes au sujet de leurs rapports physiques.[127]

Linz (1985) :

Lorsque des sujets masculins qui n'ont pas été mis en colère visionnent cinq longs métrages sexuellement explicites, non montés, sur une période de deux semaines (près de huit heures en tout), il n'y a pas d'augmentation importante de la tendance (1) à avoir des attitudes insensibles au sujet du viol, (2) à voir les femmes comme des objets sexuels, (3) à blâmer les victimes de viol ou (4) à considérer les violeurs comme moins blâmables.

Malamuth et Ceniti (1986) :

Les chercheurs n'ont pas constaté d'effet sur les attitudes pour ce qui est de la probabilité, déclarée par le sujet, de commettre un viol dans des circonstances assurant l'impunité.

Krafka (1985) :

Les femmes qui regardent des longs métrages d'un contenu sexuel explicite, non montés, n'ont pas davantage tendance (1) à adopter les rôles sexuels stéréotypés, (2) à avoir une estime de soi moins grande, (3) à déclarer leur image corporelle moins satisfaisante, (4) à déclarer des opinions plus négatives au sujet du viol, ou (5) à mieux accepter la violence à l'endroit des femmes, que les femmes qui n'ont pas vu le film, auxquelles elles sont comparées.

EFFETS POSITIFS DE LA PORNOGRAPHIE VIOLENTE

Recherches expérimentales sur les effets de la pornographie violente sur les comportements

Donnerstein (1980a), (1980b) :

Lorsque des sujets masculins sont mis en colère par un adjoint ou une adjointe et qu'ils regardent un film pornographique non violent sexuellement explicite, et sans «avantage» pour une victime, ils sont significativement plus agressifs à l'égard de

---

[127]Yaffe et Nelson (1982), Wilson (1978).

l'adjointe que les hommes auxquels on présente soit un film pornographique sexuellement explicite et violent comportant un avantage «ambigu» pour une victime ou un film neutre. En outre, ainsi que dans les études citées plus haut au sujet de l'agressivité des hommes à l'égard d'autres hommes à la suite d'une exposition à de la pornographie sexuellement explicite mais non violente, les hommes de cette étude qui regardent l'un ou l'autre des films sexuellement explicites sont modérément plus agressifs à l'égard de l'adjoint que ne le sont les sujets qui regardent le film neutre.

Malamuth et Ceniti (1986) :

Lorsque des sujets masculins qui n'ont pas été mis en colère regardent pendant trois semaines deux longs métrages pornographiques par semaine, puis lisent des passages écrits pornographiques la quatrième semaine, et qu'ils sont mis en colère la cinquième semaine par une adjointe avant qu'on leur donner une occasion d'agresser, ni la pornographie violente ni la pornographie non violente n'ont d'effet sur l'agressivité en contexte expérimental.

Études diverses :

Lorsque des sujets masculins «normaux» (c'est-à-dire non délinquants sexuels) sont exposés à de la pornographie violente où est représenté le viol d'une «victime consentante» qui tire plaisir du viol, l'excitation sexuelle atteint en contexte expérimental le même niveau que chez les délinquants sexuels.[128]

Recherches expérimentales sur les effets de la pornographie violente sur les attitudes

Malamuth, Reisin et Spinner (1979) :

Lorsque des sujets masculins ont regardé du matériel pornographique tiré des magazines *Playboy* et *Penthouse*, sexuellement explicite et violent, il n'y a pas eu d'effet sur leurs attitudes à l'égard de victimes de viol interviewées, vues au moyen d'enregistrements vidéo. Cependant, cette étude ne fait pas de distinction entre les «avantages» positifs et négatifs pour la victime du viol.

---

[128]Pour les non-violeurs, voir Malamuth (1981a; 1981b; 1984), Malamuth et Check (1983), Malamuth et Donnerstein (1982), Malamuth, Haber et Feshbach (1980), Malamuth, Heim et Feshbach (1980). Voir également Abel, Barlow, Blanchard et Guild (1977).

Pour les violeurs, voir Abel et Blanchard (1974), Abel, Blanchard et Becker (1976; 1978).

EFFETS POSITIFS DES COMPOSANTES SEXUELLES ET DES COMPOSANTES VIOLENTES DE LA PORNOGRAPHIE

Recherches expérimentales sur les effets de la pornographie violente sur les comportements

Donnerstein, Berkowitz et Linz (1986) :

Lorsque des sujets masculins sont mis en colère par un adjoint ou une adjointe et qu'ils regardent (1) un film pornographique violent à contenu sexuel explicite, (2) un film pornographique à contenu sexuel explicite mais non violent, (3) un film non pornographique explicitement violent ou (4) un film neutre, ceux qui regardent le film pornographique violent à contenu sexuel explicite sont significativement plus agressifs à l'endroit de l'adjointe que ceux qui regardent les autres films. En outre, le film à contenu violent explicite suscite plus d'agressivité à l'égard de l'adjointe que le film non violent à contenu sexuel explicite ou le film neutre.

Thomas (1982) :

Lorsque des sujets masculins regardent des films explicitement violents, il n'y a pas de différences significatives dans leurs niveaux d'excitation physiologique et d'agressivité en contexte expérimental à l'égard d'une adjointe quand on les compare avec des sujets auxquels on fait regarder des films non violents.

Geen (1981) :

Lorsque des sujets masculins regardent des films explicitement violents, ils manifestent un niveau d'excitation physiologique moins élevé et une agressivité plus grande en contexte expérimental à l'égard d'une adjointe que les sujets auxquels on fait regarder des films non violents. Cependant, les différences dans les niveaux d'excitation physiologique entre les deux groupes de sujets ne sont pas accompagnées de différences significatives dans les niveaux d'agressivité en contexte expérimental. En fait, les sujets les plus agressifs sont ceux qui regardent une séquence de film excitante mais non violente suivie d'une scène d'agression justifiée.

PARTIE II

1.0 ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES SUR LA PORNOGRAPHIE : MISE À JOUR

1.1 Introduction

Peu de sujets ont fait l'objet d'études aussi approfondies, de la part de chercheurs universitaires et de commissions d'enquête gouvernementales, que la pornographie et son impact social.[129] Ce thème a été scruté au Canada par la Commission Fraser,[130] aux États-Unis par une Commission de l'Attorney General[131] et par le Surgeon General,[132] au Royaume-Uni par la Commission Williams,[133] et en Australie par une commission mixte du parlement fédéral présidée par le sénateur Klugman.[134]

Les études effectuées en sciences sociales sur les effets nocifs de la pornographie soulèvent la controverse, et, comme on peut s'y attendre, sont contradictoires. La Commission Fraser a conclu que les données disponibles n'étaient tout simplement pas assez fiables pour constituer la base d'une politique publique. Par contre, la Commission de l'Attorney General américain a conclu que la pornographie violente exerçait une influence négative aussi bien sur les attitudes que sur les comportements des hommes envers les femmes, et que la pornographie explicite exerçait une influence négative sur les attitudes. Deux commissaires ont toutefois émis une opinion dissidente de la majorité sur la validité des conclusions à tirer des études en sciences sociales. Les participants à un colloque tenu sous les auspices du Surgeon General sur le thème «Pornographie et santé publique» en sont venus sensiblement à la même conclusion que l'Attorney General. En Australie, la commission du sénateur Klugman était divisée (six contre cinq) sur cette question et a donc présenté deux rapports. Les enquêtes menées

---

[129]Einsiedel (1988).

[130]Commission Fraser (1985).

[131]Commission de l'Attorney General (1986).

[132]Surgeon General (1987).

[133]Commission Williams (1979).

[134]Klugman (1988).

dans ces trois pays portaient essentiellement sur les mêmes constatations, mais tiraient des conclusions très différentes.

Dans ce rapport, nous passerons en revue les recherches contemporaines afin de faire le point sur les connaissances acquises en la matière. Le document de Barry Leighton, *Guide sur les résultats de recherches en sciences sociales sur les effets de la pornographie*[135] constitue notre point de départ. Notre objectif est, fondamentalement, de présenter les recherches publiées depuis la parution du *Guide* de Leighton.

1.2 Structure conceptuelle : Trois dimensions-clés

En guise d'introduction, il serait bon de décrire la catégorisation conceptuelle des recherches en sciences sociales sur notre sujet d'étude. On distingue trois grandes dimensions :

(i) types de pornographie;
(ii) types d'effets négatifs et
(iii) types d'approches élaborées pour étudier les liens entre (i) et (ii).

D'abord, les chercheurs ont tenté de déterminer si la pornographie visuellement explicite (qui présente des scènes de nudité et d'actes sexuels) a des effets différents de la pornographie violente (depuis les films sexuellement explicites et dégradants pour les femmes jusqu'aux films-assassinats («snuff films») et aux films extrêmement violents «sanglants» («slasher films»), où des femmes sont torturées ou tuées ou les deux dans un contexte sexuel).

Deuxièmement, en ce qui concerne les effets, nous ne parlons pas de l'excitation immédiate mais bien des répercussions négatives éventuelles à long terme du matériel pornographique, tant sur les attitudes que sur le comportement – (i) les hommes deviennent-ils plus insensibles à l'endroit des femmes, moins favorables à leurs intérêts légitimes, plus impassibles envers les victimes d'agressions sexuelles?; (ii) les consommateurs de pornographie sont-ils plus susceptibles, en raison de cette exposition à la pornographie, d'agir agressivement à l'égard des femmes?

Enfin, l'étude de ces liens procède de trois grandes approches méthodologiques : les études expérimentales où des psychologues examinent les liens entre d'une part, l'exposition à la pornographie et d'autre part, les attitudes et le comportement en contexte expérimental; les études corrélationnelles où des criminologues explorent la

---

[135]Leighton (1988).

relation entre la diffusion de la pornographie et les délits sexuels; et les études cliniques rétrospectives concernant le rôle de la pornographie dans le développement des pulsions agressives d'une population de délinquants sexuels reconnus. En théorie, on devrait donc disposer de 12 types de données, comme l'indique le tableau suivant. En réalité cependant, seulement six des douze thèmes ont fait l'objet d'études, puisque les études corrélationnelles et cliniques n'ont été centrées que sur le comportement (principalement le viol) et, typiquement, ne font pas de distinction entre le type de pornographie.

Tableau 2 : Types de données

	Pornographie explicite	**Pornographie violente**
Études expérimentales	Attitudes	Attitudes
	Comportements	Comportements
Études corrélationnelles	Attitudes	Attitudes
	Comportements	Comportements
Études cliniques	Attitudes	Attitudes
	Comportements	Comportements

1.3 Résumé de l'examen fait par Leighton

Dans son examen documentaire concernant les effets de la pornographie non violente, Barry Leighton avance les hypothèses suivantes.

1. Dans les expériences à court terme visant à associer l'excitation sexuelle et l'agression physique, la pornographie non violente semble inhiber l'agressivité des hommes envers les femmes, ou n'avoir aucun effet. Dans les études à plus long terme, les effets éventuels de la pornographie sur l'agressivité diminuent avec la baisse du caractère excitant du matériel pour le sujet. La relation entre

l'excitation et l'agressivité est influencée par (i) la provocation préalable des sujets, (ii) la nature des films-stimuli et (iii) le sexe des cibles et des sujets. Les sujets mis en colère sont plus susceptibles d'agresser que les sujets qui ne sont pas mis en colère, et le matériel hautement excitant est, comparativement au matériel moins excitant, davantage susceptible d'engendrer un transfert de cette énergie en réplique violente. En outre, il semble que les sujets masculins sont normalement moins susceptibles d'agresser des femmes que d'agresser des hommes. Dans l'ensemble, les effets de la pornographie non violente sur l'agressivité sont relativement bénins.

2. La situation est moins claire pour ce qui est des études criminologiques. Durant les années soixante et soixante-dix, quand les oeuvres de fiction sexuelle sont devenues assez explicites et largement accessibles, le taux de viols et d'agressions sexuelles a augmenté dans un certain nombre de pays européens ou en régime de «common law». Cependant, le taux de crimes en tous genres a également grimpé en flèche; pour cette raison, le lien entre une plus grande diffusion de la pornographie et la hausse du nombre d'agressions sexuelles peut être illusoire, ou encore il peut être le reflet d'attitudes machistes répandues qui se traduisent à la fois par une agressivité sexuelle et une préférence pour la pornographie explicite. La question se complique d'autant qu'il est impossible de déterminer quelle est la caractéristique importante de la pornographie (caractère explicite ou violence), puisque les criminologues se sont peu attardés à ces aspects.

3. Les études cliniques concernant les violeurs laissent supposer que ceux-ci, dans leur adolescence, ont été moins exposés à la pornographie non violente que les non-délinquants.

En ce qui a trait aux attitudes, Leighton juge les conclusions assez mitigées. Une exposition à court terme a modifié positivement et négativement les attitudes des sujets envers leur partenaire intime. Dans une étude, les sujets ont coté leur partenaire comme étant plus attirant, tandis des résultats opposés ont été obtenus dans une autre étude. Des études à long terme ont effectivement mis au jour des effets négatifs plus graves, mais les conclusions faisaient l'objet de désaccords inquiétants. Des sujets exposés à une heure de films pornographiques «pour hommes seulement» par semaine, durant six semaines, tendaient à exagérer la prévalence des perversions sexuelles, à mieux tolérer la pornographie, à dévaloriser les femmes et à adopter une attitude plus insensible envers les victimes de viol. En outre, les expériences ont révélé que leurs préférences évoluaient vers des formes de sexualité plus bizarres et qu'ils dépréciaient les valeurs familiales. Selon d'autres chercheurs toutefois, une exposition à cinq longs métrages non censurés et sexuellement explicites, durant une ou deux semaines, n'a pas eu ces effets, que les sujets soient masculins ou féminins.

En résumé, il y aurait peu de raisons de croire que la pornographie explicite non violente incite à la violence, mais les effets sur les attitudes semblent plus plausibles. Il serait toutefois erroné de conclure qu'il existe un large consensus, parmi les chercheurs, sur l'une ou l'autre de ces questions. Les chercheurs semblent cependant s'entendre davantage pour ce qui est de la pornographie violente.

1. A ce sujet, Leighton a relevé un consensus important sur le rôle de la pornographie violente comme puissant déclencheur de l'agressivité en contexte expérimental, quoique ce soit la violence, plutôt que l'aspect sexuel, qui semble constituer l'élément crucial. La relation semble dépendre d'une provocation préalable et de l'attitude adoptée par la victime de l'acte violent, dans le film (est-ce qu'elle tolère ou réprouve la conduite de l'agresseur?). En outre, l'excitation sexuelle par suite de descriptions explicites de viol semble être une réaction assez répandue chez les sujets masculins normaux, et ne pas constituer une caractéristique propre aux violeurs incarcérés, ce qui laisse supposer que de tels films encouragent des tendances existantes socialement condamnables.

2. Une étude clinique consacrée aux pédophiles (agresseurs et violeurs d'enfants) homosexuels conclut qu'ils recourent fréquemment à de la pornographie juvénile et à de la pornographie violente pour se stimuler avant de commettre leurs agressions; on signale toutefois que les tendances déviantes ne sont pas, à l'origine, inculquées par ce type de matériel.

3. Quant aux attitudes, la pornographie violente semble promouvoir l'acceptation des mythes entourant le viol, une plus grande insensibilité à l'endroit des femmes, la croyance aux relations conflictuelles entre les sexes et une diminution de la sympathie envers les victimes d'agressions sexuelles.

1.4 Aperçu des recherches effectuées depuis le rapport Leighton

Depuis le rapport Leighton, de nombreuses autres recherches ont été publiées et ce domaine d'études a subi plusieurs importantes réorientations, que l'on peut brièvement résumer. Ainsi, notre recherche documentaire a identifié une quarantaine de contributions pertinentes (voir l'annexe), dont de nouvelles études sur le lien pornographie-viol, des études concernant les effets de la pornographie sur les attitudes, et des études cliniques sur la pornographie comme facteur causal d'agressivité sexuelle. En outre, des psychologues ont élaboré des modèles complexes sur le viol et le rôle des supports culturels comme la misogynie chez les personnes prédisposées à la violence sexuelle – un thème qui déborde en grande partie notre sujet d'étude.

Outre ces nouvelles études, on trouve de plus en plus de recherches évaluatives qui explorent certaines des lacunes méthodologiques des recherches antérieures[136] et remettent en question l'utilisation qu'en a faite la Commission Meese aux États-Unis;[137] plus spécialement, certains des principaux chercheurs contestent ce qu'ils considèrent comme une interprétation abusive de leurs recherches.[138] Comme ces commentaires reprennent un grand nombre des réserves et des lacunes signalées par Leighton dans son guide, nous n'en tiendrons pas compte.

Par ailleurs, plusieurs faits nouveaux se sont produits dans ce domaine d'étude : (1) abandon des expériences sur l'incitation à l'agression; (2) élargissements des divergences entre les experts (particulièrement entre d'une part Donnerstein et les étudiants Linz, Penrod et Krafka, et d'autre part Zillmann et Bryant et leur étudiant Weaver) sur l'impossibilité de reproduire des expériences importantes;[139] (3) l'absence de convergence des études corrélationnelles et des études expérimentales sur les effets négatifs de la pornographie sur le comportement.

Un bref commentaire pourrait clarifier ces faits nouveaux. (1) L'école de Donnerstein semble avoir abandonné ses expériences sur l'agressivité en raison de problèmes d'interprétation des résultats (l'agressivité est davantage attribuable à la provocation des sujets qu'aux films qu'ils visionnent) et d'une constatation croissante que les effets sur les attitudes peuvent fournir des preuves plus fiables de préjudice.[140] (2) Le clivage entre les principales écoles de pensée en psychologie semble toucher les types de pornographie qui, selon chaque camp, contribuent négativement aux attitudes – l'école de Zillmann s'étant exclusivement concentrée sur la pornographie explicite, c'est-à-dire l'élément sexuel, et l'école de Donnerstein s'intéressant aux films ultra-violents («slasher films»), c'est-à-dire l'élément d'agressivité. Bien qu'ils puissent être portés à croire que les deux stimuli ont des conséquences négatives, Linz[141] et Krafka[142] n'ont

---

[136]Christensen (1986, 1987, 1990); Fisher et Barak (1990); Freedman (1988); Linz et Donnerstein (1988); Mould (1988a,b).

[137]Lab (1987).

[138]Linz, Penrod et Donnerstein (1987) – contrairement à Zillmann (1985): et Page (1989).

[139]Également signalé au Canada par Fisher et Barak (1990).

[140]Donnerstein et coll. (1987).

[141]Linz (1985).

[142]Krafka (1985).

pu, dans leurs travaux de doctorat menés sous la supervision de Donnerstein, confirmer les effets sur les attitudes constatés par Zillmann et Bryant[143] et Weaver[144] lors d'études sur l'exposition à des films pornographiques explicites. Quand de tels effets sont observés par l'école de Donnerstein, (1) ils ne sont jamais aussi solides et aussi dénués d'ambiguïté que ceux que constatent Zillmann, Bryant et Weaver, et (2) ils ne semblent pas dus au caractère sexuellement explicite du matériel, mais davantage à la violence sexuelle qui s'y trouve.

Enfin, les divergences entre d'une part, les conclusions de récentes études corrélationnelles sur les taux de viols et la diffusion du matériel pornographique, et d'autre part, les modèles antérieurs d'incitation à la violence en contexte expérimental, ne sont pas aussi troublantes qu'on pourrait d'abord le croire. Si les psychologues ont raison en assumant que les éventuels effets nocifs de la pornographie se produisent probablement sur les attitudes (dans l'ensemble), et qu'ils n'entraîneraient une agressivité masculine envers les femmes que très rarement et seulement chez les hommes déjà prédisposés à avoir une opinion négative des femmes, alors il ne faut pas se surprendre que les études récentes établissent difficilement le lien entre la consommation de pornographie chez les hommes et leur agressivité subséquente vis-à-vis des femmes. Dans le reste de cet rapport, nous nous concentrerons sur les études particulières, en commençant par les plus directes.

Nouvelles études corrélationnelles

Leighton se réfère à Court pour l'hypothèse selon laquelle l'augmentation de la diffusion de la pornographie est reliée à la hausse des taux d'agressions sexuelles et de viols, entre le milieu des années soixante et le milieu des années soixante-dix. Selon une actualisation (1990) des tendances observées en Allemagne de l'Ouest, au Danemark et en Suède, (1) le taux de viols a été remarquablement faible (10/100 000) et constant entre 1964 et 1984, et (2) ce taux est beaucoup plus faible, par rapport aux augmentations enregistrées pour d'autres crimes violents. Aux États-Unis, le taux de viols a subi durant la même période une hausse en flèche (il a quadruplé) similaire à l'augmentation du taux d'agressions.[145] La majorité des observateurs conviendraient que ces données contredisent l'hypothèse selon laquelle l'augmentation spectaculaire de la diffusion de la pornographie – explicite et autre – est reliée à une hausse du taux d'agressions sexuelles, particulièrement en Europe de l'Ouest. Au Royaume-Uni, la

---

[143]Zillmann et Bryant (1986a,b; 1988).

[144]Weaver (1987).

[145]Kutchinsky (1990).

Commission Williams sur l'obscénité et la censure cinématographique[146] en est venue à la même conclusion.

Par contraste avec ces courbes longitudinales, il y a eu trois études transversales sur la corrélation entre le tirage par habitant des magazines pornographiques et les taux de viols enregistrés dans les cinquante États américains pour les années 1979 et 1980. Les trois études ont conclu que les États aux taux de consommation les plus élevés (Alaska, Nevada) présentaient également les plus forts taux de viols. Baron et Straus[147] estiment que cela prouve le lien entre la consommation de pornographie et l'incitation à la violence. Comme l'a déjà indiqué Leighton, ces chercheurs ont renversé leur position en 1986 après avoir tenu compte des écarts relatifs aux attitudes machistes qui pourraient favoriser les deux tendances. Après avoir analysé les mêmes données, Scott[148] conclut que le lien est illusoire puisque la corrélation est la plus élevée dans le cas de *Playboy* et non significative pour les magazines où la pornographie est plus «dure», contrairement à ce qu'on pourrait prévoir. Si les magazines pornographiques incitent les lecteurs à la violence, pourquoi le magazine le moins vulgaire produirait-il les pires effets? En outre, Scott et Cuvier[149] ont relevé que la violence dans *Playboy* ne dépassait jamais un pour cent du contenu, et que la tendance à la violence et à la cruauté dans les illustrations et les photographies avait plafonné dans les années soixante-dix, et ensuite décliné. Ces conclusions suggèrent l'absence de lien direct entre la pornographie et le taux de viols.

Nouvelles études cliniques et tentatives d'intégration théorique

Leighton a examiné le rapport préparé par William Marshall, de l'université Queen's, qui avait été diffusé sous forme de manuscrit avant sa publication en 1988.[150] Ce rapport reposait sur un échantillon de 74 violeurs et agresseurs d'enfants, traités dans une clinique de Kingston, dont la majorité avaient été appréhendés pour délit sexuel. Lors des entrevues d'entrée, ils étaient interrogés sur leur consommation de pornographie à l'adolescence. Comparativement à des sujets incestueux et à des sujets-témoins, ces hommes ont davantage consommé de pornographie violente (dans le cas des violeurs) ou de pornographie juvénile (dans le cas des pédophiles). En outre, ils recouraient fréquemment à ces stimuli avant d'agresser leurs victimes, pour évoquer des

---

[146]Royaume-Uni (1979).

[147]Baron et Straus (1984).

[148]Scott (1988).

[149]Scott et Cuvier (1987).

[150]Marshall (1988).

fantasmes de coercition sexuelle. Marshall signale également, chez les violeurs et les pédophiles, des tendances anormales à l'auto-excitation (masturbation), ce qui laisse entendre que la pornographie aurait joué un rôle dans le développement de tendances déviantes existantes qui se sont formées plus tôt dans l'adolescence.

Dans une étude d'un type parallèle menée dans une clinique de traitement des troubles sexuels à New York, Becker et Stein (1990) ont étudié 160 adolescents masculins ayant commis un total de 267 agressions sexuelles. Ils concluent que chez la majorité (70 pour cent) des sujets interrogés, la pornographie «n'a joué aucun rôle». Ils constatent toutefois une corrélation beaucoup plus forte entre d'une part la consommation d'alcool et les abus sexuels et physiques subis antérieurement par les délinquants eux-mêmes, et d'autre part leurs propres délits sexuels. Cette conclusion rejoint une constatation précédemment faite par Abel, Becker et Mittleman,[151] qui remettaient en question le rôle de la pornographie comme facteur causal dans la majorité des délits sexuels.

Il est difficile de concilier ces deux conclusions. Les sujets de Becker et Stein étaient beaucoup plus jeunes, tout comme leurs victimes; les sujets étudiés par Marshall étaient plus âgés et peuvent avoir commis, avec le temps, des délits plus graves. Si cela est vrai, alors la consommation de pornographie pourrait devenir un facteur causal plus important avec l'âge, c'est-à-dire qu'elle inciterait davantage le délinquant à commettre des actes d'agression; ce facteur pourrait également fournir une explication ou une excuse «externe» au délinquant pour ses préférences sexuelles. Mais cela n'équivaut pas, loin de là, à conclure que les hommes normaux sont pervertis par leurs lectures.

Dans ce contexte, il vaut la peine de s'arrêter brièvement sur certains modèles théoriques récemment mis au point. Neil Malamuth, un des chercheurs les plus productifs au sujet des effets liés à la pornographie, s'est penché au cours des dernières années sur des modèles complexes concernant le viol.[152]

Malamuth, Check et Briere[153] ont évalué, chez des étudiants de niveau collégial, les écarts d'excitation physique en réaction à des descriptions de coercition sexuelle. Les hommes présentant des inclinations positives à l'excitation faisaient également preuve d'une série d'attitudes misogynes, y compris en ce qui concerne leur

---

[151]Abel, Becker et Mittleman (1985).

[152]Malamuth (1986, 1989a, 1989b); Malamuth et coll. (1986).

[153]Malamuth, Check et Briere (1986).

susceptibilité auto-évaluée d'user de coercition sexuelle envers une femme. Malamuth[154] a poursuivi dans ce sens pour étudier la corrélation entre l'«auto-évaluation de l'agressivité sexuelle naturaliste» (questions sur la susceptibilité du sujet à user de coercition avec une femme, depuis l'embrasser de force jusqu'à la violer) et les attitudes favorables à l'agressivité, à la domination des femmes et au psychotisme. Il constate que l'interaction entre les facteurs liés aux attitudes permettait de prévoir l'agressivité beaucoup mieux que l'un ou l'autre point, ou qu'une simple addition de points.

Dans sa plus récente étude, Malamuth[155] a mis au point une échelle d'«attirance envers l'agressivité sexuelle», qui combine les échelles d'attitudes sexistes avec un questionnaire mesurant l'attirance envers les pratiques sexuelles déviantes (p. ex. ligotage ou sado-masochisme) et la susceptibilité, telle qu'évaluée par le sujet, de s'adonner à la sexualité coercitive. L'échelle totale cherche à différencier les sujets, c'est-à-dire prédire leur susceptibilité d'agir de façon sexuellement agressive; cependant, Malamuth fait une mise en garde concernant l'utilisation de cette échelle. Elle n'a de pertinence ici que dans la mesure où l'on croit que la pornographie pourrait contribuer à des traits de personnalité qui semblent déjà être différents au niveau de l'excitation à la violence et des attitudes sexistes à l'endroit des femmes. Cependant, la pornographie ne peut pas jouer un rôle très important puisque ce terme est complètement absent des quatre articles mentionnés ici! Même là, les études cliniques susmentionnées semblent suggérer des hypothèses convergentes similaires : si la pornographie doit jouer un rôle dans l'agressivité sexuelle, cela ne semble être le cas que lorsque virtuellement tout le potentiel est déjà présent. Cependant, dans la mesure où ce potentiel provient en partie de la société, la pornographie peut contribuer au contexte ou à l'atmosphère des actes d'agression, même si son lien avec les actes particuliers est éloigné dans chaque cas. En bref, le lien est réel mais éloigné.

1.5 L'étude de la pornographie : les approches multiples

Le contenu asexuel : un thème

Le premier groupe d'études émane du laboratoire de Dolff, Zillmann et Jennings Bryant.[156] En employant la même méthodologie que dans leurs travaux

---

[154]Malamuth (1986).

[155]Malamuth (1989a,b).

[156]Zillmann et Bryant (1986a,b; 1988).

antérieurs,[157] ces chercheurs ont exposé les sujets à une heure par semaine de films sexuellement explicites – sans scènes de violence, de ligotage, de discipline, de bestialité, ni d'homosexualité. Lors d'expériences menées durant les semaines suivantes, Zillmann et Bryant[158] ont découvert que les sujets, particulièrement les hommes, avaient développé leur goût pour des divertissements plus inhabituels et pervers. Zillmann et Bryant[159] font état d'une dépréciation des valeurs familiales : tolérance de l'infidélité, croyance que la promiscuité est plus répandue, dépréciation de l'institution du mariage et désir moindre d'avoir des enfants. Enfin, en 1988, ils ont signalé que les sujets, après avoir été exposés à de la pornographie, se disaient moins satisfaits de leur partenaire sexuel, de son apparence physique et de sa performance sexuelle.

Dans la même veine, James Weaver[160] a testé les effets de descriptions (i) sexuellement explicites, (ii) explicitement violentes et (iii) sexuellement violentes d'hommes et de femmes sur (a) les attitudes envers les femmes et (b) les attitudes envers une personne accusée de délit sexuel dans une simulation de procès avec jury. Selon Weaver, la «constatation la plus étonnante est que l'exposition à du matériel sexuellement explicite peut fortement influencer les perceptions» entourant la prévalence de la promiscuité féminine et la banalisation du viol comme acte criminel. Ces effets s'avéraient les plus prononcés pour le matériel sexuellement explicite sans violence. Le matériel sexuellement violent produisait un effet moindre».[161] Ce qui nous amène à la principale incohérence des recherches.

La violence : un thème

Linz, Donnerstein et Penrod[162] en sont venus à des conclusions différentes. Après avoir exposé leurs sujets à (i) des films ultra-violents («slasher films» du genre «Friday the 13th» ou «The Toolbox Murder»), (ii) à des films pornographiques non violents, (iii) à des films à contenu sexuel «pour adolescents» et (iv) à aucun film, ils leur ont demandé de participer à la simulation d'un procès devant jury d'un cas de viol. Les chercheurs ont mesuré la sympathie envers la victime, l'excitation affective et le degré de sévérité du châtiment jugé approprié pour l'accusé. Ces mesures ont été

---

[157]Zillmann et Bryant (1982, 1984).

[158]Zillmann et Bryant (1986).

[159]Zillmann et Bryant (1986, manuscrit).

[160]Weaver (1987).

[161]Weaver (1987, vi-vii).

[162]Linz, Donnerstein et Penrod (1988).

prises après une exposition à court terme (deux films) et une exposition à long terme (cinq films). Les principales constatations montrent un déclin dans chaque facteur (sympathie, excitation affective et degré de sévérité du châtiment) – après l'exposition à long terme – mais seulement pour les groupes exposés aux films ultra-violents («slasher films»). Les autres traitements n'ont révélé aucun effet de désensibilisation de ce genre.

Dans un long exposé, Linz[163] tente de faire ressortir les incohérences évidentes entre les deux écoles. Parmi les facteurs humains ayant pu causer les incohérences, il cite : le biais imputable à la connaissance du sujet; les différences d'échantillonnages; la longueur des études; le degré de réalisme des types de films visionnés; la présences d'aspects sexuels positifs dans les types de films; etc. De conclure Linz :[164] «l'attitude la plus prudente consiste à attendre la publication d'autres études avant de confirmer ou d'infirmer le rôle de la pornographie dans la formation d'attitudes négatives envers le viol et les victimes de viol». Paradoxalement, les conclusions de Linz touchant son propre champ d'étude sembleraient justifier que l'on restreigne la diffusion des films qui ne sont pas aussi explicites, c'est-à-dire que l'on autorise les films pornographiques mais que l'on interdise les films du genre «Friday the 13th». D'après William Fisher,[165] psychologue à l'université Western, ces conclusions soulèvent plus de questions qu'elles ne donnent de réponses.

1.6 Les développements nouvelles

Deux derniers points à ce sujet. Intons-Peterson et Roskos-Ewoldsen[166] affirment qu'on peut contrer l'adoption des mythes véhiculés par la pornographie violente en sensibilisant après coup les auditoires. En deux mots, l'éducation du public est un moyen efficace. Padgett et coll.[167] font état de plusieurs constatations issues d'un sondage/expérience mené à l'université Marshall. Leur position semble être que les gens ne sont pas dupes. Ils ont corrélé des mesures d'auto-évaluation de la consommation de pornographie (quantité lue/visionnée régulièrement) avec les résultats obtenus à l'aide d'une échelle mesurant les attitudes sexistes. Les écarts dans l'exposition à la pornographie n'étaient pas corrélés aux attitudes sexistes – quoique les

---

[163]Linz (1989).

[164]Linz (1989, 80).

[165]Fisher (1990).

[166]Intons-Peterson et Roskos-Ewoldsen (1989).

[167]Padgett et coll. (1989).

chercheurs ne précisent pas le type de pornographie qu'on peut trouver à l'université West Virginia, en milieu rural. Dans une deuxième étude, ils ont aléatoirement présenté à des sujets soit des films pornographiques (du genre «The Devil in Miss Jones») ou à des films neutres, et ensuite mesuré les écarts dans les attitudes manifestées envers les femmes. Encore une fois, ils n'ont constaté aucune différence entre les deux groupes, contrairement aux travaux antérieurs de Malamuth.

Bien que Padgett et coll. ne soient pas des expérimentateurs de pointe et chevronnés, il est alarmant de constater que des chercheurs s'efforçant honnêtement de reproduire des effets prétendument bien connus aboutissent à un échec. Cela ne signifie pas que les effets ne sont pas réels, mais seulement qu'ils ne sont peut-être pas très forts ou solides, ou qu'ils sont imprévisibles, ou encore qu'ils ne s'avèrent que chez les populations prédisposées à subir des effets négatifs.

On peut toutefois trouver un encouragement dans ces résultats négatifs : ils laissent supposer que les étudiants de niveau collégial participant à ces études n'en retirent probablement pas d'effets nocifs. Et dans la mesure où ils seraient affectés, il est difficile de concevoir, d'un point de vue déontologique, que les psychologues créent des états qu'on ne pourrait pas facilement contrer par une des entrevues en retour ou par des séances d'éducation. Ce qui soulève deux points : (i) doit-on s'inquiéter des effets de la pornographie sur les individus normaux, par opposition aux personnes inclinées par tempérament à faire preuve d'agressivité envers les femmes et les enfants?; (ii) quelle est l'institution la plus appropriée pour lutter contre le problème : les tribunaux ou la salle de classe? Un compromis prudent consisterait à laisser à l'institution judiciaire le soin de réprimer la pornographie la plus offensante : violence sexuelle, actes extrêmement dégradants, bestialité et exploitation des enfants, et à laisser le reste – sexualité explicite – aux institutions morales et éducatives.

ANNEXE A

(RAPPORTS 1986-1990)

APERÇU DES LES RAPPORTS SUR LA PORNOGRAPHIE EN SCIENCES SOCIALES

Recherche fondamentale	Débat et échanges critiques	Résumés de travaux	Thèses de doctorat	Écrits gouverne-mentaux
Malamuth et al. 1986	Christensen 1986	Check & Malamuth 1986	Linz 1985	Zillmann 1985
Malamuth 1986	Brannigan & Goldenberg 1987	Linz et al. 1986	Krafka 1985	Mulvey & Haugaard 1986
Zillmann & Bryant 1986A	Christensen 1987	Donnerstein et al. 1987	Weaver 1987	Linz et al 1987
Zillmann & Bryant 1986B	Lab 1987	Einsiedel 1988		Australia 1988
Baron & Straus 1986	Linz & Donnerstein 1988	Freedman 1988		
Scott & Cuvier 1987	Mould 1988A	Linz 1989		
Scott 1988	Mould 1988B	Fisher & Barak 1990		
Marshall 1988	O'Grady 1988			
Linz et al. 1988	Page 1989			
Zillmann & Bryant 1988	Christensen 1990			

Recherche fondamentale	Débat et échanges critiques	Résumés de travaux	Thèses de doctorat	Écrits gouverne-mentaux
Malamuth 1989A				
Malamuth 1989B				
Padgett et al. 1989				
Intons-Peterson & Roskos-Ewoldsen 1989				
Becker & Stein 1990				
Kutchinsky 1990				

ANNEXE B

RENVOIS À DE RÉCENTES RECHERCHES EMPIRIQUES EN SCIENCES SOCIALES SUR LA PORNOGRAPHIE CITÉS DANS CE RAPPORT (À L'EXCLUSION DES CITATIONS DE M. LEIGHTON, 1988)

ABEL, G.G., J. BECKER et M.S. MITTLEMAN. 1985
«Sex Offenders». Délibérations de la onzième réunion annuelle de l'International Academy of Sex Research, Seattle, Washington.

AUSTRALIE. 1988.
Report of the Joint Committee on Video Classification (Sénateur Klugman, président), deux volumes, Canberra, ACT.

BARON, L. et M.A. STRAUS. 1986.
«Rape and Its Relationship to Social Disorganization, Pornography and Sexual Inequality in the United States». International Congress on Rape, Tel Aviv, Israël, juin.

BECKER, J. et R. STEIN. 1990.
«Does Pornography Play a Role in the Aetiology of Sexual Deviance in Adolescent Males?» *International Journal of Law and Psychiatry*, 13(3), à paraître.

BRANNIGAN, A. et S. GOLDENBERG. 1987.
«The Study of Aggressive Pornography: The Vicissitudes of Relevance". *Critical Studies in Mass Communication*, 4 : 262-283.

CHRISTENSEN, F.M. 1986.
«Sexual Callousness Re-Examined», *Journal of Communication*, 36 : 174-184.

CHRISTENSEN, F.M. 1987.
«Effects of Pornography: The Debate Continues». *Journal of Communication*, 37 : 186-187.

CHRISTENSEN, F.M. 1990.
«Cultural and Ideological Bias in Pornography Research». *Philosophy of the Social Sciences*, 20 : à paraître.

DONNERSTEIN, E. D. LINZ et S. PENROD. 1987.
The Question of Pornography. New York : Free Press.

EINSIEDEL, E.F. 1988.
«The British, Canadian and U.S. Pornography Commissions and their Use of Social Science Research». *Journal of Communication*, 38(2) : 108-121.

FISHER, W. et A. BARAK. 1990.
«Erotica, Pornography and Behavior: More Questions than Answers from the Experimental Evidence». *International Journal of Law and Psychiatry*, 13(3) : à paraître.

FREEDMAN, J.L. 1988.
«Keeping Pornography in Perspective». *Contemporary Psychology*, 33 : 858-860.

INTONS-PETERSON, M.J. et B. ROSKOS-EWOLDSEN. 1989.
«Mitigating the Effects of Violent Pornography». Dans Susan Gubar et Joan Hoff (Eds.), *For Adult Users Only: The Dilemma of Violent Pornography*. Bloomington : Indiana University Press, 218-239.

KRAFKA, C.L. 1985.
Sexually Explicit, Sexually Violent and Violent Media: Effects of Multiple Naturalistic Exposures and De-briefing on Female Viewers, Thèse de doctorat inédite, University of Wisconsin at Madison, Department of Psychology.

KUTCHINSKY, B. 1990.
«Pornography and Sexual Violence; the Criminological Evidence from Aggregate Data in Several Countries». *International Journal of Law and Psychiatry*, 13)3) : à paraître.

LAB, S. 1987.
«Pornography and Aggression: A Response to the U.S. Attorney General's Commission». *Criminal Justice Abstracts*, juin, 301-321.

LEIGHTON, Barry. 1988.
Guide sur les résultats de recherches en sciences sociales sur les effets de la pornographie, Ottawa : ministère de la Justice, janvier, document miméographié.

LINZ, D. 1985.
Sexual Violence in the Media: Effects on Male Viewers and Implications for Society, Thèse de doctorat inédite, University of Wisconsin at Madison, Department of Psychology.

_____. 1989.
«Exposure to Sexually Explicit Materials and Attitudes toward Rape: A Comparison of Study Findings». *Journal of Sex Research*, 26(1) : 50-84.

LINZ, D. et E. DONNERSTEIN. 1988.
«The Methods of Merits of Pornography Research». *Journal of Communication*, 38(2) : 180-184.

LINZ, D, E. DONNERSTEIN et S. PENROD. 1988.
«Effects of Long Term Exposure to Violent and Sexually Degrading Depictions of Women». *Journal of Personality and Social Psychology*, 55(5) : 758-768.

_____. 1986.
«Issues Bearing on the Legal Regulation of Violent and Sexually Violent Media». *Journal of Social Issues*, 42(3) : 171-193.

_____. 1987.
«The Attorney General's Commission on Pornography: The Gaps Between "Findings" and "Facts"». *American Bar Foundation Research Journal*, 1987(4) : automne, 713-736.

MALAMUTH, N. 1986.
«Predictors of Naturalistic Sexual Aggression». *Journal of Personality and Social Psychology*, 50(5) : 953-962.

MALAMUTH, N. 1989A.
«The Attraction to Sexual Aggression Scale: Part One». *Journal of Sex Research*, 26(1) : 26-49.

MALAMUTH, N. 1989B.
«The Attraction to Sexual Aggression Scale: Part Two». *Journal of Sex Research*, 26(3) : 324-354.

MALAMUTH, N., J.V.P. CHECK et J. BRIERE. 1986.
«Sexual Arousal in Response to Aggression: Ideological, Aggressive and Sexual Correlates». *Journal of Personality and Social Psychology*, 50(2) : 330-340.

MARSHALL, W.L. 1988.
«The Use of Sexually Explicit Stimuli by Rapists, Child Molesters and Nonoffenders». *The Journal of Sex Research*, 25(2) : 267-288.

MOULD, D.E. 1988A.
«A Critical Analysis of Recent Research on Violent Pornography». *Journal of Sex Research*, 24 : 326-340.

MOULD, D.E. 1988B.
«A Reply to Malamuth and Donnerstein and Linz». *Journal of Sex Research*, 24 : 353-358.

MULVEY, E.P. et J.L. HAUGAARD. 1986
Report of Surgeon General Koop's Workshop on Pornography and Public Health, Washington D.C. : U.S. Department of Health and Human Services.

O'GRADY, K.E. 1988.
«Donnerstein, Malamuth and Mould: The Conduct of Research and the Nature of Inquiry». *Journal of Sex Research*, 24 : 358-362.

PADGETT, V.R., J.A. BRISLIN-SLUTZ et J.A. NEAL. 1989.
«Pornography, Erotica and Attitudes Toward Women: The Effects of Repeated Exposure». *Journal of Sex Research*, 26(4) : 479-491.

PAGE, S. 1989.
«Misrepresentation of Pornography Research: Psychology's Role». *American Psychologist*, 44 : 578-580.

SCOTT, J.E. 1988.
«Rape Rates and the Circulation Rates of Adult Magazines». *The Journal of Sex Research*, 24 : 241-250.

SCOTT, J.E. et S.J. CUVELIER. 1987.
«Violence in Playboy Magazine: A Longitudinal Analysis». *Archives of Sexual Behavior*, 16 : 279-288.

ROYAUME-UNI. 1979.
Report of the Committee on Obscenity and Film Censorship (B. Williams, président), Londres : HMSO.

WEAVER III, J.B. 1987.
Effects of Portrayals of Female Sexuality and Violence Against Women on Perceptions of Women, Thèse de doctorat inédite, Indiana University, Department of Mass Communication.

ZILLMANN, D. 1985.
«Testimony to Attorney General's Commission on Pornography». Houston, 11 septembre.

ZILLMANN, D. et J. BRYANT. 1986.
«Shifting Preferences in Pornography Consumption». *Communication Research*, 13 : 560-578.

_____. 1986 ms.
«Effects of Pornography on Family Values». *Journal of Family Issues*, à paraître.

_____. 1988.
«Pornography's Impact on Sexual Satisfaction». *Journal of Applied Social Psychology*, 18 : 438-543.